



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



DÉPARTEMENT  
DE LA  
**Réunion**

# ÉDITO

2022 a été la première année de pleine mise en œuvre du plan de mandature départemental, dans un contexte post crise sanitaire et de guerre en Ukraine qui a vu le territoire frappé par une forte inflation. Les services, dont je veux saluer l'engagement, se sont donc attachés à décliner ce plan de mandature et à mettre en œuvre les feuilles de routes opérationnelles déjà validées tout en intégrant les conséquences du contexte local, national et international.

Cela a ainsi permis de constater les premières réalisations de cette mandature, à commencer par le lancement de la caravane d'accès au droit et à l'information, fidèle à notre volonté de renforcer la démarche d'« aller vers » les publics isolés et les plus vulnérables.

C'est dans cette même logique que nous avons lancé l'organisation des forums territorialisés de l'action sociale dans plusieurs microrégions, véritable marqueur de notre volonté de rencontrer les Réunionnais et de les accompagner, dans une dynamique partenariale, vers le chemin de l'insertion.

Cette démarche, consacrée par le Plan départemental d'insertion 2022 – 2024 adopté l'année dernière, a notamment permis de présenter le dispositif R+ CIE mais aussi de promouvoir l'IRSEP OI (Institut Réunionnais des Services de Proximité de l'océan Indien) dont la première promotion confirme toute la pertinence de soutenir le développement des métiers des services à la personne.

2022 a vu notre engagement social renforcé, notamment en faveur de la jeunesse avec la création d'une direction dédiée chargée de mettre en cohérence nos dispositifs afin qu'ils gagnent en efficience. En direction des familles, nous avons confirmé toute notre volonté de contribuer aux politiques de lutte contre les violences intrafamiliales ô combien importantes pour notre département, avec notamment l'augmentation du nombre d'intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie.

Pour les publics vulnérables, enfance en danger, personnes âgées et personnes en situation de handicap, grandes priorités aussi de la mandature, le Département a validé une stratégie d'évolution de l'offre visant à accompagner le territoire dans l'augmentation de structures d'accueil, afin de répondre au triple défi de la protection de l'enfance, du vieillissement et surtout de la dépendance. Nous avons également amplifié notre ambition en matière d'amélioration de l'habitat en augmentant progressivement le budget et le nombre de dossiers traités chaque année.

En ce qui concerne la problématique de l'inflation, le Département a validé deux mesures fortes : le blocage du prix de la bouteille de gaz à 15 €, avec un cofinancement de la Région et la révision du Bordereau de prix Unitaires pour les artisans dans le cadre de l'aide à l'amélioration de l'habitat.

2022 a aussi été une année de développement et d'aménagement du territoire avec la poursuite de la mise en œuvre du plan AgriPéi 2030 et des chantiers d'aménagement hydraulique sur la microrégion sud. Nous avons poursuivi les travaux de sécurisation des radiers et d'entretien des routes départementales. En matière de valorisation des hauts, le Département a célébré les 30 ans de gestion des Espaces Naturels Sensibles, l'occasion de rappeler notre engagement en faveur de la biodiversité réunionnaise, avec notamment la lutte contre les espèces exotiques envahissantes ; une volonté de favoriser une expérience de découverte de nos Pitons, Cirques et Remparts de qualité, qui se traduit par des projets touristiques de haut niveau (Hôtel des Thermes, éco gîte du piton de la Fournaise etc..).

2022 a également permis au Département de poursuivre ses politiques culturelles autour de la valorisation de notre identité créole, et de ses politiques sportives, marquées par la préparation des jeux des îles de l'océan Indien 2023, à Madagascar, et des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Tout cela a bien sûr été piloté dans l'optique d'accompagner notre Collectivité et notre territoire dans la transition écologique et solidaire, se traduisant très concrètement par la poursuite de la mise en œuvre du plan départemental 1 million d'arbres, de notre plan Négawatt pour aboutir à une collectivité à énergie positive, et de la validation du plan départemental de mobilité durable.

Très clairement, l'année 2022 a été une année de construction de nos politiques publiques et d'accompagnement du territoire à la résilience collective. À la précarité et au renoncement, nous opposons des mesures concrètes pour préserver les Réunionnais les plus fragiles et surtout préparer l'avenir de nos enfants. C'est ainsi que nous concevons la solidarité réunionnaise, celle de soutenir sans relâche les plus démunis, celle de continuer à aménager le territoire et à anticiper les grands enjeux du futur.

Nous sommes et nous devons rester plus que jamais mobilisés.



**Cyrille Melchior**, Président du Conseil départemental

LES TEMPS FORTS 2022	4
LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION EN BREF	6
L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE	7

# SOMMAIRE

## LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

LA DIRECTION EUROPE	10
LA DIRECTION DE L'APPUI À LA PERFORMANCE ET À L'INNOVATION	12
LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSEMBLÉES	14



8

## LES SOLIDARITÉS

LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE	18
LA DIRECTION ENFANCE ET FAMILLE	20
LA DIRECTION DE L'AUTONOMIE	22



16

## LES ACTION TERRITORIALES ET L'INSERTION

LES TERRITOIRES D' ACTIONS SOCIALES	26
LA DIRECTION DE L'INSERTION	30



24

## LES PROXIMITÉS RENFORCÉES

LA DIRECTION DE L'HABITAT	34
LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROXIMITÉ DE PARIS - ANTENNE DE PARIS	36



32

## L'ÉPANOUISSEMENT HUMAIN

LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU SPORT	40
LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION	42
LA DIRECTION DE LA JEUNESSE	44
LA MISSION COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE	46



38

## LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'EAU	50
LA DIRECTION DES ROUTE DÉPARTEMENTALES	52
LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET LA MISSION DÉVELOPPEMENT	54
LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME	56



48

## LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	60
LA DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX	62
LA DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DU PATRIMOINE	64



58

## LES RESSOURCES

LA DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE	68
LA DIRECTION DE L'E-ADMINISTRATION ET MODERNISATION DES SERVICES	70
LA DIRECTION DES FINANCES	72



66

# LES TEMPS FORTS 2022

## JANVIER



Inauguration de la  
Pépinière Bois de fer

## FÉVRIER



Remise des prix  
Challenge des  
Créateurs



Visite d'une exploitation  
affectée par le cyclone  
Batsirai

## MARS



Dévoilement du buste  
en bronze de Célimène  
Gaudieux



Comité départemental  
de la charte Romain  
Jacob



Remise des médailles  
du concours général  
agricole 2022

Adoption du Plan  
Départemental  
d'Insertion

## AVRIL



Signature du PST2  
avec la commune des  
Avirons



Remise des prix du  
concours « couleurs de  
poème » - CEDAACE

## MAI



Pose de la 1<sup>re</sup> pierre  
pour les travaux de  
suppression du radier  
sur la RD27



Nuit des musées

Inauguration du salon  
de la santé



Plan Mobilité Durable :  
Journée de sensibilisation

## JUIN



Démarrage de la  
caravane d'accès  
aux droits

Visite de l'association  
pour l'éducation de la  
jeunesse réunionnaise

Fête de la musique pour  
les enfants de l'ASE



EHPAD Bois d'Olive :  
Distribution de paniers  
gourmands

## JUILLET



Week-end de la parentalité au Village de Corail

FICOL EAU Grande Comore : Signature de la convention entre l'AFD et le Conseil départemental

## AOÛT

Spectacle « Colimaçons Fresque Botanistique » de la troupe « Histoire de.. »

Restitution de la résidence d'artistes de l'association LARAM : « Met do sel dann nout Maloya »



Séquence rentrée scolaire au Collège de l'Oasis

Présentation du projet d'établissement et de l'Humanitude à l'EHPAD Terrain Fleury

## SEPTEMBRE



Stratégie de développement des hauts au Domaine Archimbaud

Salon de l'écologie : Table ronde démocratie participative et de la transition écologique

Journées européennes du patrimoine



Inauguration Collège Roquefeuil

## OCTOBRE



Rencontres Nature 30 ans des ENS

Challenge départemental des sportifs



Salon des séniors - JDPA



Maison départementale de Petite-Île : Inauguration

## NOVEMBRE



ILO - visite des projets de développement agricole de la zone de l'Antenne 4

Visite des gouverneurs d'Anjouan, Mohéli & Grande Comore



Lauréats ASE : cérémonie de remise de prix

Journées culturelles pour les familles

## DÉCEMBRE

Forum territorial Ouest de l'action sociale

3<sup>e</sup> trophée de la commande publique obtenu par le Conseil départemental



Visite de Mme Darrieussecq ministre déléguée chargée des PH

Fête de Noël à Paris pour les malades et leurs accompagnants réunionnais

# LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

## EN BREF

**868 800**  
**HABITANTS**

AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2022

**20,7 %**  
plus de  
60 ans

**42,2 %**  
moins de  
29 ans

**36 %**  
de taux de  
pauvreté

**18 %**  
de taux de  
chômage

**414**  
sites

**5 364**  
agents

**1,2**  
**Mds €**  
budget  
annuel

### JEUNESSE

- 78 collèges publics, 9 collèges privés
- 59 610 élèves (53 542 dans le public et 5 608 dans le privé)
- 11 390 étudiants boursiers dont 25 % hors de La Réunion pour une enveloppe globale de 18 M€
- 12 bourses doctorales



### INSERTION

- 95 840 allocataires du RSA
- 3 545 nouveaux dossiers du dispositif R+ (contrats de retour à l'emploi)

### ENFANCE

- Plus de 22 000 familles reçues en consultation médicale
- 31 PMI + 10 CPF
- 805 assistants familiaux pour 2 575 places dédiées à la protection de l'enfance



### HABITAT

- 3 055 aides du Fonds de Solidarité pour le Logement
- 1 655 foyers bénéficiaires de travaux pour l'amélioration de l'habitat
- 1 389 chantiers livrés



### HANDICAP

- 5 247 bénéficiaires de la Prestation Compensatrice du Handicap
- 1 490 places en établissement
- 4 385 aides ménagères



### SENIORS

- 20 111 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie
- 1 652 places en établissement
- 22 030 chèques santé



### CULTURE SPORT

- 181 associations soutenues
- 59 ligues et comités sportifs soutenus
- 497 sportifs de haut niveau accompagnés



### ÉCONOMIE

- 159,4 M€ de commande publique engagée dont 90,1 % à des entreprises dont le siège social est à la Réunion
- 528,555 M€ de FEADER disponible pour la période 2014-2022 (taux de programmation de 95 % atteint fin 2022)



### AGRICULTURE

- 207 producteurs de fruits et légumes soutenus en 2022



- 38 650 ha de Surface Agricole utile dont 15 333 ha irrigués
- 332 ha de terres en friche remis en culture en 2022

### ENVIRONNEMENT

- 95 000 ha d'espaces naturels propriété du Département + 5362 ha d'ENS
- Plan 1 Million d'Arbres : 57 000 arbres plantés en 2022



### ROUTES

- 720 km de routes départementales
- 28 km de pistes cyclables
- 80 % de routes départementales en bon état
- 8 radiers supprimés en 2022



# L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Le conseil Départemental se réunit en assemblée plénière au moins une fois tous les trimestres. Les conseillers départementaux débattent et délibèrent sur les dossiers proposés par le Président et soumis à l'avis des commissions sectorielles.

En 2022 l'assemblée plénière s'est réunie 4 fois et a examiné au total **41 rapports et 1 note d'information**.

La commission permanente, composée de 15 vice-présidents et de 21 conseillers départementaux, s'est réunie **12 fois** pour l'examen de **432 rapports et 3 notes d'information**.

Les propositions soumises au vote de l'assemblée plénière et de la Commission permanente sont examinées au préalable par les commissions sectorielles qui émettent un avis lu en séance. Ces commissions ont examiné au total 470 rapports et 4 notes d'informations.

• Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale

**111 RAPPORTS**

• Commission de Développement des Territoires et de la Transition Écologique et Solidaire

**94 RAPPORTS**

• Commission de l'Éducation, de la Culture, du Sport, de la Jeunesse et de la Mobilité

**65 RAPPORTS**

• Commission des Solidarités et de la Cohésion Social

**106 RAPPORTS**

• Commission de la Jeunesse et de l'Insertion

**36 RAPPORTS**

• Commission des Travaux et des Infrastructures

**55 RAPPORTS**

• Commission Départementale Consultative des Services Publics Locaux

**3 RAPPORTS**

# LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Direction Générale des Services a pour principale mission de piloter et coordonner l'ensemble des services sous l'autorité de l'exécutif départemental.

Dès le début de l'année 2022, elle s'est fixée comme objectifs d'une part, de piloter le plan de mandature à travers sa déclinaison en feuilles de route opérationnelles, et d'autre part, d'ajuster les moyens en vue de sa mise en œuvre.

Ainsi, toutes les directions sous la houlette de leur DGA, ont établi des feuilles de route afin de piloter leur activité et répondre collectivement aux ambitions du projet politique.

De même, l'administration a été réorganisée pour plus d'efficacité.

Une nouvelle DGA Proximités et une Direction des Proximités Renforcées et des Interventions ont été créées pour renforcer le lien avec la population. Une direction de la jeunesse a également été créée, soulignant l'engagement politique en faveur de la jeunesse réunionnaise. Enfin, la mission Europe est devenue direction, tenant compte du transfert de compétences et de moyens de l'État au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Dès cette première année pleine de mandature, de nombreux projets ou dispositifs ont été mis sur les rails.

À titre d'illustration, on peut citer pêle-mêle, les premières caravanes d'accès au droit dans les quartiers, le Plan Départemental d'Insertion adopté, les forums territorialisés d'action sociale lancés dans les territoires pour répondre à l'ambition de renforcer l'accès aux droits et de répondre à l'urgence sociale.

L'engagement de l'administration a permis à la collectivité départementale de réaliser un investissement (hors dette) de 186 M€ en hausse de 1,8 % par rapport à 2021. La section de fonctionnement, avec 991 M€ réalisés, a connu une progression de 7,2 % par rapport à 2021.

**17  
M€**

# LA DIRECTION EUROPE

## ASSURER LA BONNE MISE EN ŒUVRE DU FEADER

### Dans le cadre du Programme de Développement Rural (PDRR) 2014-2022

Le Conseil départemental assure la fonction d'autorité de gestion sur le FEADER depuis 2014 et gère une enveloppe de 528,5 millions d'euros de FEADER pour la période 2014-2022.

En 2022, une modification du PDRR a été présentée à la Commission permettant ainsi un redéploiement des fonds entre les différents dispositifs d'aide. Ces modifications permettront de répondre au mieux aux enjeux du territoire d'ici la clôture du programme en 2025 et de préparer une transition harmonieuse avec le programme 2023-2027.

Les objectifs de paiement à justifier fin 2022, ont été atteints et dépassés avec une marge de plus de 20 M€, permettant ainsi, comme pour les années précédentes, d'éviter le dégagement d'office de crédits FEADER.

### Dans le cadre du Plan Stratégique National (PSN) 2023-2027

L'année 2022 a été marquée par :

- l'adoption du PSN en aout 2022 par la Commission européenne. Ce Plan résulte d'un travail collaboratif mené en partenariat entre le Département, les autres

autorités de gestion régionales françaises et le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire : le PSN confirme que l'enveloppe attribuée à la Réunion pour les 5 ans à venir est de 260 M€ soit une légère augmentation de l'enveloppe par rapport à la précédente période ;

- la poursuite de la préparation des dispositifs régionaux en vue de leur déploiement en 2023 ;
- les travaux en vue de mettre en place le transfert de compétences et de moyens de l'État au Département.

**Le 9 novembre 2022, suite à la délibération de la Région Réunion en date du 23 septembre 2023 qui renonce à la qualité d'autorité de gestion régionale, le Département a confirmé en séance Plénière sa volonté de poursuivre ses missions d'Autorité de gestion régionale sur le FEADER non surfacique dans le cadre du Programme Stratégique National sur la période 2023-2027 et son engagement à assumer la responsabilité financière liées à ces missions.**

**Le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a validé la demande du Département le 6 décembre 2022.**

## POURUIVRE LA GESTION PARTENARIALE DES FONDS EUROPÉENS

### Assurer la veille réglementaire

Les échanges ont été maintenus avec le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, le Ministère de l'Outre Mer et la Commission Européenne (DG Agri) afin de défendre les intérêts de la Réunion dans le cadre de la gestion du PDRR et de la préparation du PSN.

### Assurer la stabilité du partenariat

L'objectif de maintenir la gestion partenariale a été atteint : les Comités Locaux de Suivi (CLS) et le Comité de Suivi Plurifonds sur la période 2014-2022 ont été maintenus.

De nombreux échanges ont été réalisés en 2022 entre l'Etat, la Région et le Département, afin :

- d'élaborer le projet de convention cadre relative à la gestion partenariale des fonds européens à la Réunion pour la nouvelle période de programmation;
- de réfléchir aux nouvelles modalités de gouvernance de la nouvelle période de programmation.

Le 13 décembre 2022, le Comité National de Suivi s'est réuni afin d'examiner l'avancement des différents programmes européens déployés à La Réunion mobilisant le FEDER, le FSE, le FEADER et le FEAMPA. Ce Comité était coprésidé par le Préfet, le Président du Conseil départemental et la Présidente du Conseil régional.

La quasi totalité des objectifs ont été atteints voire dépassés pour l'année 2022.



UNION EUROPÉENNE

## OBJECTIFS

**280 M€**

de FEADER payés

**5**

courriers/note d'alerte

**25 ETP**

pour mener les missions

**1 comité**

de suivi plurifonds

**11 comités**

de programmation

## RÉSULTATS

**311,9 M€**

de FEADER payés

**5**

courriers/note d'alerte

**22 ETP**

pour mener les missions

**1 comité**

de suivi plurifonds

**11 comités**

de programmation

# LA DIRECTION DE L'APPUI À LA PERFORMANCE ET À L'INNOVATION

## PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

### Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

En matière d'**éco-exemplarité**, le Département a franchi un grand pas en 2022 en adoptant son plan de mobilité durable et son plan interne de prévention et de gestion des déchets.

Le **plan interne de prévention et de gestion des déchets**, composé de 25 actions, a démarré sa mise en œuvre par deux expérimentations : l'opération « sacs jaunes » dans les sites dyonisiens, et la mise en place de réceptacles sur le site de la Source pour trois types de déchets spécifiques : le papier, les bouteilles en plastique et les canettes métalliques.

Par ailleurs, la gouvernance interne et externe du Plan de Transition Écologique et Solidaire a commencé à se structurer avec la tenue d'un comité partenarial sur la TES ayant permis d'identifier, avec les grands acteurs de la TES sur le territoire, un grand nombre d'actions de coopération possibles.

## LA FRESQUE DU CLIMAT, UN OUTIL DE MOBILISATION RECONNU

Le Département a pour objectif fin 2023 d'avoir formé mille agents, soit un cinquième de son effectif, à la Fresque du Climat. Pour cela, un réseau d'ambassadeurs du climat, composé d'agents volontaires du Département, a été formé à l'animation en autonomie de ces ateliers. Plus de 300 agents ont été formés en 2022.

## SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

### Simplifier les processus et procédures

Le Département a lancé en 2022 l'élaboration de son **Plan de Transformation Numérique**, qui doit être adopté mi-2023. Ce plan a pour but d'optimiser l'ensemble des outils numériques à notre disposition afin de s'adapter au mieux aux besoins de nos usagers et d'améliorer le travail des agents, tant en terme de qualité de vie au travail que d'efficacité. Le diagnostic réalisé en 2022 a montré la maturité numérique des équipes du Département, et le foisonnement de projets autour de sujets aussi variés que la gestion de la relation à l'utilisateur (dématérialisation des demandes d'aide par exemple), de gestion de projets collaborative, et d'optimisation des processus par le numérique.

Parmi les réalisations concrètes en matière de transformation numérique en 2022, on peut citer l'ouverture d'un portail de demande de subvention en ligne pour les communes et CCAS (dispositif Pacte de Solidarité Territoriale).

Des actions ont été réalisées également en matière de sécurisation du versement de l'APA, qui intègre des premières pistes d'automatisation des processus.

## LE DESIGN DE SERVICE POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL DES USAGERS

La Maison Départementale du Port a été le terrain de mise en œuvre d'une formation-action d'une démarche centrée usagers pour concevoir un accueil de qualité. Immersion pour mieux comprendre, production d'idées, maquettage de solutions, prototypage, tests avec les usagers ont permis de proposer une nouvelle signalétique, un référencement des MD sur Google Maps, un badge pour les agents d'accueil.

## Associer les citoyens

Le Département a lancé son premier **Budget d'Initiative Citoyenne**, doté d'un budget de 1 million d'euros, consacré aux projets citoyens sur les thématiques de la transition écologique et solidaire et de la lutte contre la vie chère. Les projets pouvaient être portés par des établissements scolaires ou des associations de moins de 2 salariés. Le règlement intérieur du Budget, adopté en septembre 2022, permet de financer des projets de grande envergure, c'est-à-dire entre 15 000 € et 50 000 € et impactant au moins 200 personnes, et des projets plus modestes (moins de 15 000 €, impactant au moins 20 personnes). Cette première édition a été un succès avec plus de 120 dossiers déposés, dont 80 sont recevables. Le vote citoyen pour le choix des projets et la réalisation des projets sont prévus en 2023.

## Évaluer

Fin 2021, dans l'optique d'évaluer le plan d'action de mandature et ses déclinaisons annuelles (feuilles de route), le Département s'est doté d'un outil de business intelligence : Manty. L'année 2022 a donc été marquée par un important travail collaboratif avec l'ensemble des directions afin d'aboutir à un référentiel d'évaluation et la mise en œuvre opérationnelle de l'outil. Par ailleurs, les compétences de la DAPI en matière d'informations décisionnelles ont été étoffées avec l'arrivée de la cellule SIG (Système d'Information Géographique) permettant ainsi un champ d'intervention plus large en matière d'accompagnement des directions et d'aide à la décision.

## CYBERSÉCURITÉ / PROTECTION DES DONNÉES

Le Département a validé en 2022 la gouvernance sur la Sécurité du Système d'Information et la mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données. Le comité de pilotage, composé du DGS, des DGA, de la DAPI et de la DEMS, se réunit 2 fois par an pour valider les orientations et prioriser les actions. Le comité technique de suivi opérationnel se réunit mensuellement.

Objectifs : piloter l'augmentation du niveau de sécurité et se conformer à la réglementation protection des données.

### **OBJECTIFS**

**10 000**  
**personnes**  
sensibilisées au  
développement  
durable

Plan de transformation  
numérique élaboré

### **RÉSULTATS**

**19 500**  
**personnes**  
sensibilisées au  
développement  
durable

Diagnostic  
du plan réalisé

Les résultats en matière de sensibilisation au développement durable ont été largement atteints, grâce à une mobilisation importante des services dans plusieurs événements d'envergure.

Le Plan de Transformation Numérique a pris quelques mois de retard, qui seront mis à profit pour renforcer l'adhésion des acteurs autour de cette stratégie éminemment transversale.

# LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSEMBLÉES

## SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

### Simplifier les processus et les procédures

Dans un souci de simplification des échanges et de réduction des coûts la collectivité doit tendre vers la dématérialisation des courriers entrants et sortants de l'institution

## AUTRE PROJET MENÉ PAR LA DAJA

### Optimiser les recettes

Dans le domaine des assurances la collectivité doit :

- obtenir la juste indemnisation des sinistres qu'elle subit
- exercer contre les tiers responsables d'accidents dont sont victimes les agents (dans leur vie professionnelle et privée) un recours qui lui permet d'être remboursée du cout de leurs arrêts maladie

S'agissant de la cellule assurances le montant total des recettes encaissées (recours contre tiers responsable, indemnisation suite à des dommages causés au patrimoine du Département) s'élève à 178 022,40 €

### OBJECTIFS

Mettre en place de nouvelles modalités numériques afin de réduire le volume de courriers papier

Optimisation des responsabilités et des recettes

### RÉSULTATS

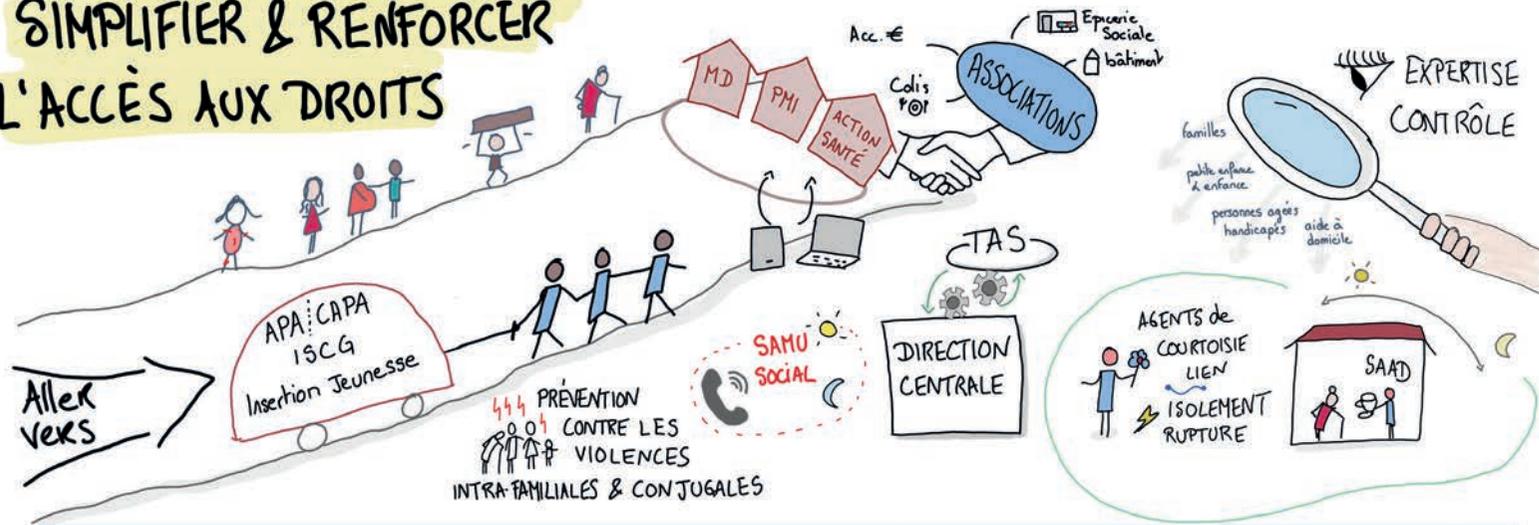
État des lieux en cours d'élaboration avec la DEMS. Transformation d'un poste de vagemestre au sein du service en un poste polyvalent vagemestre + traitement numérisé du courrier.

Nouvelle procédure de sensibilisation des agents menée en collaboration avec la DRH . Actions de communication interne (site intranet et affiches) pour sensibiliser les agents

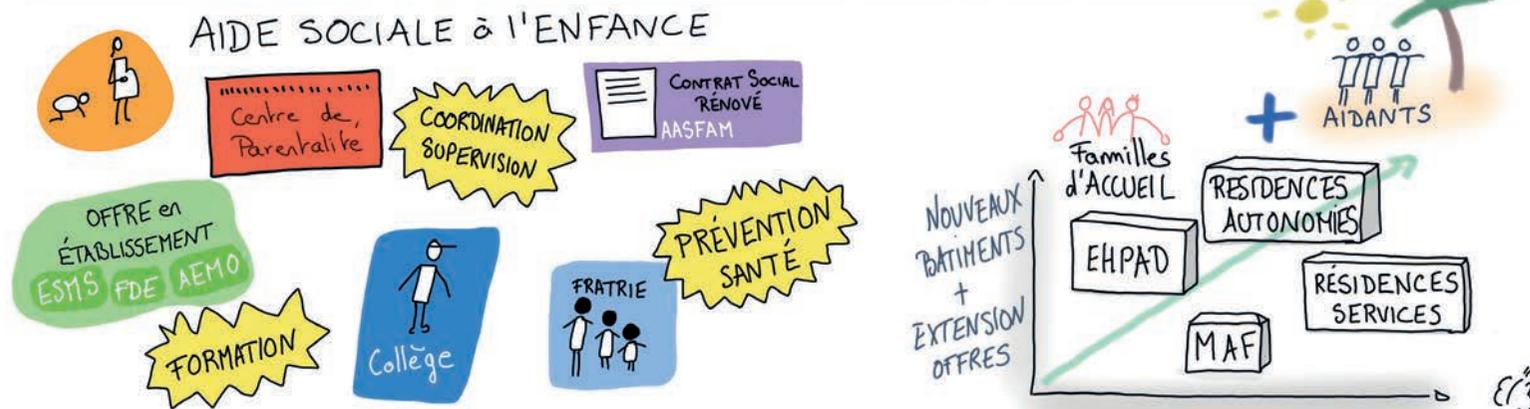


# LES SOLIDARITÉS

**SIMPLIFIER & RENFORCER  
L'ACCÈS AUX DROITS**



**PRÉVENIR / ACCOMPAGNER / SÉCURISER les PARCOURS  
DIVERSIFICATION / INNOVATION**



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Direction Générale Adjointe des Solidarités coordonne la mise en œuvre des politiques d'action sociale, avec comme objectifs le développement de la prévention et de l'accompagnement en faveur des personnes fragiles (enfants, familles, personnes âgées et porteuses de handicap), mais également garantir la protection et la prise en charge des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance et des autres publics vulnérables. Agir en proximité, en équité et en efficacité, telle est l'ambition que le Département de La Réunion, chef de file des solidarités humaines et territoriales, s'est fixé.

### RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Pour mieux répondre à l'urgence sociale, le Département agit sur 2 leviers : l'accès au droit au travers de la démarche « d'aller vers » qui se concrétise en 2022 par le déploiement des caravanes d'accès au droit visant à améliorer l'accès à la justice et aux services juridiques pour les personnes qui en ont besoin, en particulier pour les populations les plus vulnérables ou éloignées.

S'agissant de la prévention, le Département a souhaité agir, d'une part, sur une consolidation du dispositif départemental d'aide alimentaire afin de mieux structurer les réseaux d'acteurs concernés et d'autre part sur la parentalité.

### ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

Dans le cadre des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, le Département agit à chaque étape du parcours de l'enfant, de la prévention au repérage de l'enfant victime, jusqu'à sa protection y compris après sa sortie des dispositifs de protection de l'enfance. Une attention particulière est portée en 2022 sur la sécurisation du parcours de l'enfant.

Soucieux de s'attaquer aux causes profondes des problèmes plutôt qu'à leurs conséquences, le Département agit également sur la prévention primaire dans une « démarche d'aller vers » mettant en œuvre des professionnels dédiés à l'accompagnement des familles les plus fragiles et notamment monoparentales.

### PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

Le Département entend poursuivre ses objectifs pour le développement de l'offre médico-sociale en direction des PAPH, avec notamment la création de 2 EHPAD et de 2 structures d'accueil en internat pour personnes handicapées. Une volonté inédite de consolidation des dispositifs en vigueur dans le domaine de l'aide à domicile (démarche qualité, télégestion) a permis aux structures d'offrir des services plus efficaces et de meilleure qualité, tout en maîtrisant les coûts et en améliorant la satisfaction des bénéficiaires.

Nous avons mobilisé les leviers financiers disponibles au travers de la Stratégie Nationale de lutte contre la pauvreté, de la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant ou encore du Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-sociale. S'agissant de la Stratégie Nationale de lutte contre la pauvreté, les actions menées dans le cadre de l'avenant 7 ont permis de renforcer nos politiques dans les champs de l'ASE, de la prévention et en particulier les volets aide alimentaire et parentalité.

491  
M€

# LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE



## RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

### Renforcer l'accès aux droits

#### Faciliter l'accès aux services publics

La Caravane d'Accès aux Droits et à l'Information a été mise en œuvre depuis le 29 juin 2022 et son déploiement pourra s'organiser en 2023, grâce à un marché qui a été attribué.

En 2022, la Caravane a pu s'installer sur 94 quartiers au sein des 24 communes de l'île.

#### Améliorer la prise en charge des usagers

Le dispositif MASP de niveau I a été renforcé en 2022 et les niveaux II et III ont pu commencer à être mise en œuvre grâce à la notification d'un marché.

La Caravane d'Accès aux Droits et à l'Information a pu se déployer sur l'ensemble des communes de l'île au sein des quartiers les plus isolés.

Le déploiement de ce dispositif, accompagné d'une communication plus adaptée devrait permettre l'accès aux droits à plusieurs milliers de Réunionnais en 2023.

### Répondre à l'urgence sociale

En 2022, le Conseil départemental a pu poursuivre son soutien aux opérateurs de l'aide alimentaire, via des subventions en fonctionnement et en investissement afin de répondre aux besoins en forte hausse depuis la crise COVID.

En outre, le Conseil départemental a maintenu en fonds propre le dispositif Chèque d'Accompagnement Personnalisé Alimentaire et Hygiène (CAPAH), outil supplémentaire des services pour répondre à l'urgence sociale.

Le Conseil départemental a permis la mise en œuvre de dispositifs d'aide alimentaire innovants dans une démarche d'aller vers, notamment via le financement d'épiceries sociales itinérantes.

Le Conseil départemental a également renforcé son action au sein de cette politique publique, par la mise en œuvre du Comité de Pilotage de l'Urgence Alimentaire (CPUA) copiloté avec l'État.

Le Conseil départemental poursuivra son soutien aux opérateurs de l'aide alimentaire, mais aussi la structuration d'un réseau équitable et cohérent sur l'ensemble de l'île, afin que chaque Réunionnais bénéficie de la même équité de traitement.

Il est prévu d'alimenter à hauteur de 1 500 000 euros les CAPAH en 2023.

## Renforcer la prévention

Un appel à projet interne a été diffusé, permettant aux services de proposer des actions de prévention sur leurs territoires d'interventions respectifs, avec un impact sur la population, afin d'éviter la dégradation des situations.

En outre, les dispositifs de médiation sociale et d'accompagnement à la gestion budgétaire ont été mis en œuvre afin d'accompagner les familles le plus en amont possible et de manière adaptée par rapport aux besoins des territoires.

Les différents dispositifs de soutien à la prévention seront maintenus, voire renforcés en 2023 afin de poursuivre les efforts en amont, afin d'éviter la dégradation des situations sociales et les conséquences qui peuvent en découler, notamment en matière d'Aide Sociale à l'Enfance.

### OBJECTIFS

Mise en œuvre d'1 Caravane

État des lieux et poursuite  
du soutien aux opérateurs de l'alimentaire

Diffusion de l'AAP Interne

**60** MASP

(Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé)

### RÉSULTATS

1 Caravane mise en œuvre

**758 089 €**

de subvention et mise en œuvre du CPUA

Diffusion de l'AAP  
et validation de **11 actions**

**24** MASP

(Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé)

L'année 2022 a permis de commencer à consolider les bases de l'accompagnement des services et du déploiement des démarches de prévention et d'aller vers. L'année 2023 permettra de commencer à mesurer l'impact de ces mesures et d'identifier des besoins plus spécifiques en fonction des territoires.

# LA DIRECTION ENFANCE ET FAMILLE

## ACCOMPAGNER LES PARENTS PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

### Sécuriser les parcours de prise en charge des enfants

Afin de mieux accueillir et accompagner les enfants à protéger, le Département a souhaité faire appel à un prestataire afin d'élaborer un nouveau contrat social entre le Département et les assistants familiaux. Ce contrat a pour objectif la revalorisation des indemnités et de réaffirmer la place des assistants familiaux en tant que travailleur social, acteur du PPE.

Afin de lutter contre les violences faites aux enfants, le Département a souhaité le renforcement des actions dans le repérage des situations d'enfants en risque ou en danger en proposant des actions de prévention au niveau des écoles du premier degré.

Durant l'année 2022, 34 places ont été créées pour l'accueil des fratries. La mise en œuvre du contrat social permettra de réévaluer les indemnités, de renforcer la place de l'assistante familiale au sein de l'équipe pluridisciplinaire ainsi que de réfléchir sur la préfiguration de la recherche de places pour l'accueil familial

Une sensibilisation est également mise en place en faveur des professionnels qui interviennent avec les enfants.

Un travail de collaboration avec le tissu associatif est également à travailler.

Le Département a également mis à disposition 13 ISCG afin de mieux accompagner les victimes de violence conjugales et d'alerter sur les enfants témoins-victimes de ces violences.

Le Département dans ses missions de protection de l'Enfance met en place dans sa politique publique la création de places pour l'accueil des fratries ainsi que la création d'un troisième foyer départemental.

3 300 enfants ont été signalés durant l'année 2022 dont 2 000 ont subi des violences psychologiques parfois dues à des violences intra familiales.

15 interventions au niveau des écoles ont été effectuées, 10 auprès des personnels soignants



### Soutenir la parentalité

Le Département a entrepris de renforcer la prévention auprès des familles, en soutenant la parentalité dans une démarche « d'aller vers » avec le déploiement :

- du dispositif **TISF et périnatalité – PMI** pour prévenir l'épuisement des familles les plus fragiles, notamment monoparentales : 115 accompagnements menés à terme, dont **61 % de bénéficiaires percevant le RSA et 12 % l'AAH** ;
- du programme probant PANJO comprenant la formation des professionnelles de PMI et des visites à domiciles répétées agissant de façon ciblée sur le lien parent – enfant : 52 intervenants au domicile formés et 20 familles suivies en 2022.

## Développer les programmes de prévention

Dans le cadre de sa participation au programme régional nutrition diabète, le Département a effectué 9 069 **bilans de dépistage** de l'obésité infantile auprès des enfants de 3 à 4 ans du territoire : **2,91 % des enfants étaient en situation d'obésité**.

La PMI a suivi par des consultations en centre ou en visite à domicile 9 427 enfants et 2 068 femmes, et effectuée la collecte des données de surveillance de la santé de la mère et de l'enfant (**51 femmes avaient rapporté une consommation d'alcool pendant la grossesse**).

## OBJECTIFS

**100 familles** mono-parentales  
suivies par les TISF-PMI

Diminution des informations qualifiées en danger

## RÉSULTATS

**59 familles** monoparentales,  
**70 bénéficiaires** RSA

**4 252 enfants** pris en charge en 2021  
**4 248 enfants** en 2022

Depuis le 1<sup>er</sup> Mars 2022, le service de PMI reçoit les déclarations de grossesse dématérialisées de la CNAF dans le système d'information Horus, ce qui permet une mise à disposition des services du Département auprès des familles plus précocement et plus systématiquement.



La Direction Enfance Famille a également réalisé :

- 15 interventions au niveau de écoles primaires
- 34 places supplémentaires pour l'accueil des fratries

# LA DIRECTION DE L'AUTONOMIE

## PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

### Accompagner le maintien à domicile

La sécurisation des fonds publics, un autre enjeu important ! Pour l'améliorer, le Département a choisi de déployer au profit des SAAD, un système de contrôle intégré : la télégestion/télétransmission. Un calendrier de déploiement progressif à 60 SAAD autorisés a été établi pour leurs raccordements à la plateforme de télétransmission. Parallèlement, le Département a validé l'attribution d'une subvention plafonnée à 12 000€/SAAD afin de les aider à financer l'acquisition des petits équipements nécessaires au déploiement de la télégestion.

Le Département a confié au GIP SAP la mission de structuration du secteur de l'aide à domicile et de prévention des risques d'épuisement professionnels. Cela se traduit par le lancement d'un audit sur les pans de l'activité de chaque structure :

- financier et organisationnel ;
- prévention des risques professionnels ;
- démarche qualité.

## AMÉLIORER LE PARCOURS DES USAGERS

### Élargir l'offre d'accueil et d'hébergement

En juin 2022, le Département a validé une stratégie d'accueil et d'hébergement des publics vulnérables. Cette programmation ambitieuse a pour objectif de proposer une offre d'accueil adaptée aux besoins des usagers. La mise en œuvre de cette stratégie s'est illustrée par la publication de 2 appels à projets portant la création de 2 EHPAD et de 2 structures d'accueil en internat pour personnes handicapées.

### Garantir la prise en charge des personnes âgées

Pour accompagner l'amélioration continue de la qualité des prises en charges, le Département a réalisé le contrôle inopiné de 10 EHPAD et de certains établissements accueillant des adultes en situation de handicap. Ce plan se poursuivra pour que fin 2023, 100 % des établissements aient pu être inspectés.

Afin de proposer des solutions de prises en charges innovantes, adaptées aux besoins des territoires la collectivité a lancé un appel à manifestation d'intérêt qui a permis dès 2022 d'offrir des solutions de prise en charge concrètes à près de 380 personnes.

### OBJECTIFS

**10 établissements** médico-sociaux à contrôler

**Fermer 100 %** des pensions marrons

**Lancer 4 appels à projets**

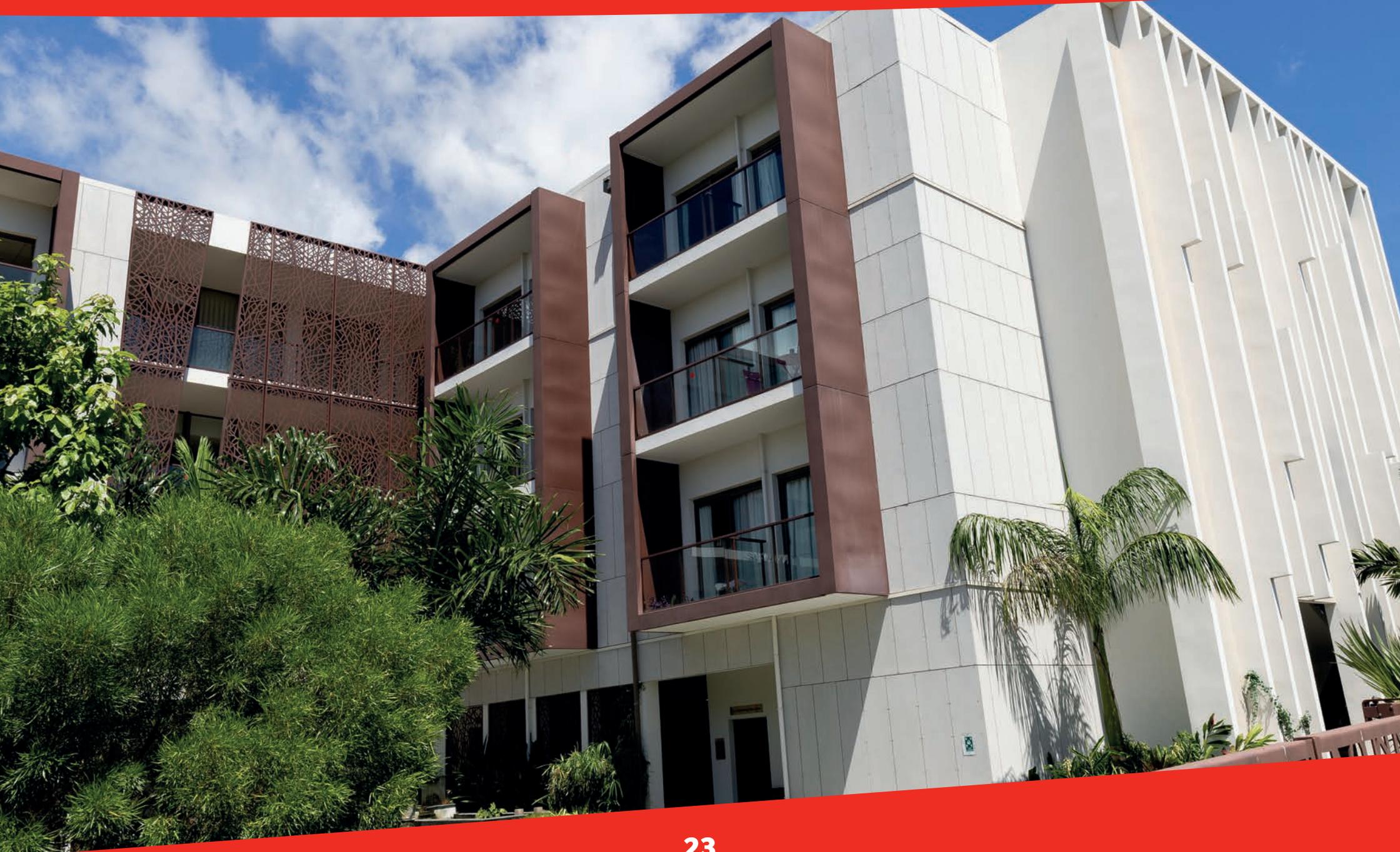
(construction de 2 Ehpad, 1 foyer d'accueil médicalisé...)

### RÉSULTATS

**10 établissements** médico-sociaux contrôlés

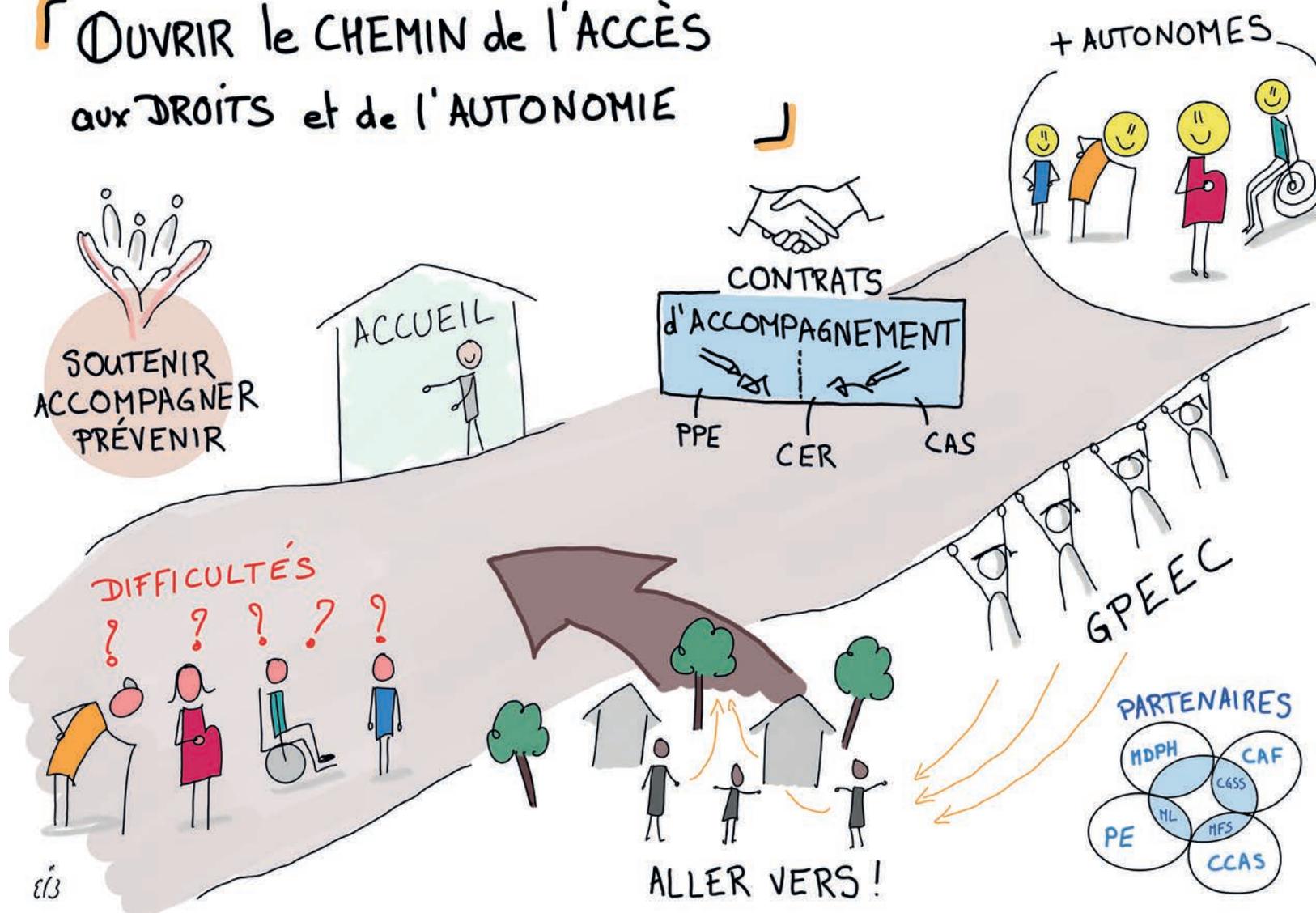
**100 %** des pensions marrons fermées

**4 appels à projets** lancés



# LES ACTIONS TERRITORIALES ET L'INSERTION

OUVRIR le CHEMIN de l'ACCÈS  
aux DROITS et de l'AUTONOMIE



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Direction Générale Adjointe de L'Action Territoriale et de l'Insertion met en œuvre la politique départementale d'action sociale et d'insertion sur nos cinq territoires d'action sociale (TAS) et dans nos vingt neuf maisons départementales (MD).

Elle pilote directement le déploiement des actions d'insertion à l'échelle départementale et ses déclinaisons territoriales. En relation étroite avec la Direction générale adjointe des solidarités, elle organise la mise en œuvre déconcentrée des orientations définies par la Collectivité en matière de prévention, de protection de l'enfance, de polyvalence sociale, d'insertion et d'autonomie.

En 2022, conformément aux objectifs fixés par le Plan de mandature, l'accueil et l'accompagnement de nos publics ont été améliorés. De nouvelles maisons départementales ont été livrées. La coordination des actions territoriales et le partenariat ont été renforcés pour aller davantage vers la population. Un plan départemental de prévention a été engagé. Face à la complexification des situations, les équipes de l'aide sociale à l'enfance ont été consolidées. En faveur des bénéficiaires du RSA, un nouveau programme départemental d'insertion (PDI) a été défini et déployé. Pour les personnes dépendantes, la simplification des conditions d'accès aux droits s'est poursuivie, avec en perspective la mise en place d'une Direction Générale Adjointe des proximités renforcées, dédiée.

34  
M€

# LES TERRITOIRES D' ACTIONS SOCIALES

## RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

### Renforcer l'accès aux droits

En 2022, plus de 105 240 personnes ont franchi les portes des maisons départementales, prioritairement pour faire face à des difficultés financières, obtenir une aide alimentaire ou traiter des problématiques liées au logement.

Les services déconcentrés ont participé au déploiement des caravanes d'accès aux droits. Trois premiers forums territorialisés de l'action sociale ont été organisés à Sainte-Suzanne, Bras-Panon et Trois Bassins.

### LES FORUMS TERRITORIALISÉS DE L'ACTION SOCIALE

Ils réunissent l'offre d'accompagnement de l'ensemble des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA notamment, regroupés le temps d'une matinée en un lieu unique. Plus d'un millier de personnes a fréquenté les trois premiers forums organisés en 2022. Ils sont pilotés dans le cadre des instances de coordination de l'action sociale animées à l'échelle des territoires d'action sociale.

### Répondre à l'urgence sociale

En 2022, les équipes sociales des services prévention polyvalence insertion (SPPI) présentes dans les maisons départementales ont prescrits 13 180 colis alimentaires, 114.100 Chèque d'Accompagnement Personnalisé Alimentaire et Hygiène (CAPAH) et plus de 5 500 secours d'urgence et allocations mensuelles, principalement en faveur de familles avec enfants. De même, plus de 4 970 mesures ont été prescrites en matière de logement dont 1 810 relatives à des demandes d'hébergement en urgence. Les SPPI ont également évalué plus de 310 informations préoccupantes concernant des personnes âgées ou handicapées.

### L'ATTRIBUTION ET LA DISTRIBUTION DES CAPAH

Elle représente une chaîne de solidarité qui mobilise tous les personnels intervenant directement ou indirectement auprès du public : cadres des maisons départementales, travailleurs sociaux, agents chargés de l'accueil, gestionnaires assistants administratifs, vagemestres. Ils assument des fonctions d'évaluation, de prescription, de régisseurs ou de mandataires.

### Renforcer la prévention

En 2022, 100 actions de prévention ont été conduites dans les maisons départementales ou les Points Info Santé, concernant 4 990 personnes. Parmi ces actions, 19 projets ont été financés dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté sur la base d'un partenariat étroit inter- services (Prévention Polyvalence Insertion, Aide sociale à l'enfance et Protection Maternelle et Infantile). Le partenariat a également été renforcé avec les différents acteurs du territoire, notamment avec le Service social en faveur des élèves dans l'enseignement secondaire.

### L'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DE LA POLYVALENCE INSERTION

En 2022, chaque travailleur social du Département a accompagné en moyenne 84 personnes en permanence (file active), dans le cadre d'un CER, d'un CAS ou sans contrat d'accompagnement. Les trois principaux motifs de cet accompagnement concernaient l'accès aux droits, le budget de la famille et le logement (accès ou maintien).

## OBJECTIFS

**100 %**

des agents d'accueil formés

**29 projets de prévention**

sur les Maisons départementales

**Création de 5 instances**

de concertation à l'échelle des territoriale

## RÉSULTATS

**60 %**

des agents d'accueil formés

**60 projets de prévention**

réalisés par les Maisons départementales

**5 instances**

de concertation créées



# LES TERRITOIRES D' ACTIONS SOCIALES

## RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

### Promouvoir l'insertion des bénéficiaires du RSA

En 2022, 5 300 nouveaux bénéficiaires du RSA ont été pris en charge par les services prévention polyvalence insertion des maisons départementales, dans le cadre d'un accompagnement au titre de l'Insertion sociale ou socio professionnelle. Un référent unique a été systématiquement désigné pour engager la mise en œuvre d'un contrat d'engagement réciproque (CER) ou d'un contrat d'accompagnement social (CAS). Plus de 3 400 nouveaux contrats ont ainsi été signés, intégrant notamment les actions déployées par le PDI 2022-2024.

### L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES CONSEILLERS D'INSERTION DE LA POLYVALENCE INSERTION

En 2022, en moyenne, chaque conseiller d'insertion a accompagné plus de 99 personnes (file active), notamment au titre du R+.

## ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

### Sécuriser le parcours de prise en charge des enfants

En 2022, 5 301 signalements ont fait l'objet d'une évaluation par les services d'aide sociale à l'enfance des territoires. Ce sont 4248 enfants qui ont été pris en charge par la collectivité, contre 4 252 en 2021, dont 2252 en milieu ouvert (938 mesures administratives et 1314 mesures judiciaires) et 1996 dans le cadre d'un placement. Depuis 2019 l'accompagnement en milieu ouvert a baissé de 6,21 % et le nombre de placements a augmenté de 7,9 %, illustrant la complexité croissante des situations sur cette période.

### LE RENFORCEMENT DU PROJET POUR L'ENFANT (PPE)

La définition d'un projet pour chaque enfant confié à l'aide sociale à l'enfance est une obligation légale de la collectivité. En 2022, en lien avec la Direction de l'enfance et de la famille, l'encadrement des services d'aide sociale à l'enfance, a travaillé à simplifier la contractualisation au titre du PPE afin de faciliter son appropriation et son déploiement par les travailleurs sociaux, référents des enfants.

## PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

### Accompagner le maintien à domicile

En 2022, les services d'aide sociale aux adultes et d'action de santé des territoires d'action sociale ont instruit 17 128 demandes d'aide personnalisée à l'autonomie ou d'aide ménagère dont 95 % dans le cadre d'un maintien à domicile. Les plans d'aide déployés, concernent essentiellement l'aide humaine.

La réduction des délais de traitement des demandes d'APA s'est poursuivie. Le délai médian a été ramené à 79 jours, 63 % des demandes étant désormais traitées dans le délai légal (60 jours).

### LA PROXIMITÉ RENFORCÉE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

En 2022, le Conseil départemental a décidé d'une nouvelle organisation pour renforcer la proximité de ses interventions en faveur des personnes dépendantes, avec la création d'un Pôle des proximités. Dans ce cadre, une direction des proximités renforcées et des interventions se déploie depuis le 1er janvier 2023. Elle a intégré les services d'aide sociale aux adultes et les services actions de santé.

## OBJECTIFS

Mise en place des ateliers d'analyse  
des pratiques professionnelles

**90 %**

de taux de contractualisation des BRSA

**Traiter 80 %**

des demandes d'APA dans un délai < 2 mois

**10 % de CAS**

(Contrat d'Accompagnement Social)

## RÉSULTATS

**600 agents**

d'accueil formés et accompagné

**68 %**

de recontractualisation réalisé

**63 % des demandes**

d'APA traitées < 2 mois

Objectif atteint



# LA DIRECTION DE L'INSERTION

## RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

### Promouvoir l'insertion des bénéficiaires du RSA

#### Déployer le Programme Départemental d'Insertion 2022-2024

En mars 2022, le PDI a été adopté à l'unanimité par le Conseil départemental. Il prévoit la mise en œuvre de 51 fiches actions représentant 99 000 mesures d'accompagnement individuel et collectif, soit au moins une mesure par foyer allocataire.

Les deux tiers de ces fiches étaient opérationnelles au 31 décembre 2022. En outre, le Pacte Territorial d'Insertion (PTI) a été adopté en décembre 2022, en vue de formaliser et engager les partenariats indispensables à la réussite du programme.

#### LES COMITÉS TERRITORIAUX DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI (CTIE)

5 CTIE, un par territoire d'action sociale (TAS), ont été expérimentés en 2022. Ils ont montré leur efficacité à l'échelon local pour coordonner les différents acteurs à l'échelon local et favoriser l'accès des bénéficiaires du RSA à l'offre d'insertion. Le programme départemental d'insertion prévoit le déploiement de ces CTIE à l'échelle départementale et leur animation par les 18 services préventions polyvalence insertion du Département

### Développer l'offre d'insertion par l'activité

Dans le secteur de l'environnement, le Département a maintenu son soutien aux actions d'insertion de la SPL EDDEN. Celles-ci ont permis la mise en parcours de plus de 320 personnes dans le domaine de l'entretien et de la valorisation touristique des espaces naturels et la protection de la biodiversité et la lutte antivectorielle.

Dans le secteur des services à la personne, les soutiens apportés à l'IRSEP OI ont permis le lancement de deux premières sessions de formation (60 personnes) avec un taux de réussite aux examens de 95 % et un taux de sortie positive supérieur à 50 %.

#### LES PROJETS COLLECTIFS D'ACTION SOCIALE ET D'INSERTION

126 projets collectifs d'action sociale et d'insertion ont été validés en commission permanente en 2022. Ces chantiers prévoyaient la mise en parcours d'insertion de 822 contrats PEC et 230 CDDI principalement dans le domaine de l'économie circulaire et le réemploi et dans celui de l'agriculture du maraichage et des jardins partagés

### Accompagner le retour à l'emploi

En 2022, l'allocation d'insertion et de retour à l'emploi (R+) a été pérennisée. Au 31 décembre 2022, 7 252 parcours de formation rémunérée, de création/ développement d'activité et d'accès direct à l'emploi, avaient été initiés depuis le lancement du dispositif dont 3 545 en 2022. Une évaluation a été conduite, montrant un taux de sortie positive de plus de 44 % à l'issue de ces parcours.

La collectivité a également poursuivi le financement des contrats aidés dédiés aux bénéficiaires du RSA avec 2532 recrutements soutenus (PEC, CIE et CDDI).

#### LE R+ CIE

En vue de favoriser le parcours en emploi salarié dans les entreprises des bénéficiaires du RSA, le Département a lancé en 2022 le dispositif R+ CIE. Il conjugue une aide au salarié, une aide à l'embauche et un accompagnement socio professionnel dispensé par un conseiller en insertion du Département.

Les engagements du bénéficiaire, de l'entreprise et de la collectivité sont formalisés dans le cadre d'un contrat tripartite qui vise la réussite du parcours d'insertion sociale et professionnelle du bénéficiaire.

## OBJECTIFS

**1 900 PEC** non marchands  
**500 PEC** marchands

**4 600**  
parcours R+

**50 prêts** ADEN

**300 Subventions** TAJ

**110 projets collectifs**  
d'action sociale et d'insertion accompagnés

**1 074 parcours**  
TPI avec la SPL AFPAR

## RÉSULTATS

**1 883 PEC** non marchands  
**426 PEC** marchands

**3 545**  
nouveaux parcours R+

**33 prêts** ADEN

**246 Subventions** TAJ

**126 projets collectifs**  
d'action sociale et d'insertion accompagnés

**1 020 parcours**  
TPI avec la SPL AFPAR



# LES PROXIMITÉS RENFORCÉES

OUVRIR le CHEMIN de l'ACCÈS  
aux DROITS et de l'AUTONOMIE



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La nouvelle direction générale adjointe des proximités renforcées a pour ambition d'accentuer l'ancrage du département à travers ses services de proximité accessibles et réactifs. Cette volonté renforcée d'être au centre de la vie des réunionnais s'adresse particulièrement, aux publics fragiles, aux personnes âgées et/ou porteuses de handicap. Le cœur de métier des agents de cette DGA n'est pas exclusif des autres publics souvent désarmés devant les difficultés voire les ruptures de logement, la maladie qui oblige à un transfert vers la métropole, le deuil lorsqu'il frappe un public loin de sa terre natale ou d'adoption, La Réunion.

### ACCÈS AU DROIT DES PERSONNES ÂGÉES OU PORTEUSES DE HANDICAP : HOMOGÉNÉITÉ, EFFICACITÉ ... ÉQUITÉ DE TRAITEMENT SUR TOUT LE TERRITOIRE

Pour mettre en œuvre cette décision de toucher plus encore au cœur de ces publics, une large démarche de dialogue avec les agents des services de l'Action de Santé et de l'Aide Sociale aux Adultes, premiers acteurs-aidants concernés, a été initiée. Elle s'est traduite par des rencontres dans les territoires avec les services, les forums ouverts et par les ateliers de travail.

Cette démarche, destinée à revoir en profondeur l'organisation et les procédures de la Direction des Proximités Renforcées et des Interventions afin de simplifier les démarches des usagers et d'améliorer les conditions de travail des agents, se poursuit en 2023 avec la mise en place de groupes de travail.

### LOGEMENT : AMÉLIORER , ACCÉDER, SE MAINTENIR....PERSONNES ÂGÉES ET PORTEUSES DE HANDICAP EN OBJECTIF PREMIER.

Le logement constitue un axe fondamental de la DGA. Près de 24 M€ ont été consacrés en 2022 à l'amélioration de l'habitat pour plus de 1 000 foyers réunionnais, offrant par la même une bouffée d'oxygène et des perspectives aux artisans du bâtiment. En parallèle, cet axe logement permet aux ménages en difficultés sociales et financières, grâce particulièrement au Fonds de Solidarité pour le Logement, d'accéder à un logement, puis si nécessaire d'être accompagné dans la prévention des impayés ou dans la résolution de certaines dettes liées à leur vie dans le logement. À ce titre plus de 2000 aides ont bénéficié à ces publics en grandes difficultés.

### ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER, SOLIDARISER LES RÉUNIONNAIS SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN.

Le service d'Accompagnement et de Proximité de Paris a vocation à accueillir les accompagnants de malades transférés en métropole. 58 enfants et 53 adultes ont pu profiter de la présence d'un proche lors de leur hospitalisation grâce aux dispositifs du département tant pour leur billet d'avion que pour leur hébergement. Là n'est pas la seule fonction de ce pôle puisque, sous le pilotage du Service Des Interventions local, il soulage aussi les familles endeuillées par un décès en métropole en organisant et finançant le retour des dépouilles. De plus en plus de réunionnais installés en métropole souhaitent être inhumés à la Réunion dans un contexte d'inflation économique importante. Enfin le Service d'Accompagnement et de Proximité de Paris, dynamise les associations réunionnaises de métropole tant à visée de diffusion culturelle que de solidarité vis-à-vis des réunionnais à accueillir sur le territoire.

30  
M€

# LA DIRECTION DE L'HABITAT

## PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

### Accompagner le maintien à domicile

#### Soutenir les ménages mal logés

Afin de mieux accompagner les ménages défavorisés, le Département a souhaité faire appel à des prestataires afin de répondre davantage aux besoins des personnes fragiles connaissant des difficultés d'accès ou de maintien dans leur logement.

Ces contrats ont pour objectifs :

- d'aller vers les ménages dès le signalement de l'impayé locatif par la CAF au FSL;
- d'initier la mise en place de commissions territorialisées de l'impayé locatif;
- de mettre en œuvre le volet collectif de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL).

Durant l'année 2022, deux conventions ont été passées concernant les commissions territorialisées et l'ASLL collectif.

S'agissant de « l'aller vers », l'appel à projets a été lancé en fin d'année

### Mieux loger les personnes fragiles

Afin de permettre aux ménages fragiles de se loger dans des logements décentes et adaptés, mais également aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible à leur domicile, le Département a souhaité :

- augmenter le nombre d'amélioration de l'habitat en secteur diffus ;
- s'engager financièrement pour cofinancer des opérations de réhabilitation de logements sociaux hors Quartiers Prioritaires de la Ville.

**3 opérations de réhabilitation de logements sociaux ont été financées en 2022. Ainsi, 172 ménages bénéficieront d'une réhabilitation de leur logement, des parties communes et des espaces extérieurs**

**En 2022, 1 700 ménages ont bénéficié d'une amélioration de leur habitat**



### Améliorer le parcours des usagers

#### Favoriser le parcours résidentiel

Le Département a entrepris de renforcer le parcours résidentiel des ménages fragiles afin de leur permettre de passer du statut de locataire dans le parc locatif social à celui de propriétaire de leur logement dans le cadre de son dispositif « Accession à la propriété ».

La montée en charge du nombre de ménages éligibles à ce dispositif n'a pu être effective en raison notamment de l'impossibilité en 2022 de mobiliser l'Allocation Logement Accession (AL Accession) .



**En 2022, 76 ménages ont bénéficiés de l'aide départementale pour devenir propriétaires de leur logement socialé**

## OBJECTIFS

**160 décisions**

de travaux d'adaptation d'urgence

**180 logements sociaux**

à réhabiliter

**3 000 améliorations  
de l'habitat**

à réaliser

**3 appels** à projets à lancer

## RESULTATS

**160 décisions**

de travaux d'adaptation d'urgence

**172 logements sociaux**

réhabilités

**1 700 améliorations  
de l'habitat**

réalisées

**3 appels** à projets lancés  
dont 2 subventions octroyées

La non atteinte de l'objectif des 3 000 améliorations de l'habitat est dûe notamment aux difficultés rencontrées par les opérateurs

Pour palier en partie à ces faiblesses, la gestion directe par les équipes du Conseil Départemental a été réactivée à partir du mois de juillet



# LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROXIMITÉ DE PARIS

## ANTENNE DE PARIS

### RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE DES RÉUNIONNAIS EN MÉTROPOLE

#### Accompagner les malades Réunionnais et les familles endeuillées en métropole

- Le soutien aux accompagnants de malade Réunionnais se rendant en métropole dans le cadre d'un transfert sanitaire a été marquée en 2022 par le vote de nouvelles dispositions portant des améliorations au dispositif actuel d'aide départemental aux accompagnants de malades réunionnais, c'est ainsi que le SAPP a pu accompagner en 2022 près de 155 réunionnais tout public confondu CGSS Département. Deux actions ont été reconduites pour favoriser le soutien moral de notre public : le repas et distribution de cadeaux pour la fête des mères et des pères et le Noël des accompagnants de malades Réunionnais (150 repas, fruits de saison et cadeaux distribués, retombées médiatiques via télé créol).
- Le SAPP en tant que cellule de relais en métropole a également accompagné près de 40 familles endeuillées dans le cadre du dispositif de rapatriement mortuaire.

#### Dispositif familles d'accueil

- 22380 € ont été consacrés au dispositif : 16 familles sollicitées pour 19 personnes en mobilité accueillies sur le territoire.
- Réalisation d'un projet interne de revalorisation de l'indemnité des familles d'accueil pour 2023

**Nombre de décisions de secours d'urgence : 47 décisions (soit 47 Accompagnants ayant bénéficié de cette aide en 2022)**

**Montant total : 21.486 €**

**Nouvelle note de cadrage relative au dispositif accompagnants de malades votée en CP du 13 avril 2022**

**20 Réunionnais en difficultés (étudiants, familles, jeunes du Cnarm) accompagnés par le SAPP sur le territoire (recherche de logements, colis alimentaire, mise en réseau)**

### VALORISER LA CULTURE RÉUNIONNAISE EN MÉTROPOLE

#### Mise en place de manifestations ciblées et d'actions de communication innovantes

L'Antenne organise ou participe à des événements pour la promotion de La Réunion.

C'est ainsi qu'en 2022, ont été reconduites les événements phares récurrents suivants :

- Fête de la musique sur la place de la République;
- Participation au mois Kréol (financement et promotion d'artistes réunionnais sur le territoire national);
- Commémoration de l'abolition de l'esclavage sur le thème de l'identité à la mairie du 16<sup>ème</sup> arrondissement.

En qualité d'actions innovantes le SAPP a entrepris :

- La réalisation de 15 vidéos Zistwars Zétudiants pour promouvoir la parole réunionnaise;
- La Promotion du film Maudit au Cinéma Saint-André des Arts (valoriser un acteur réunionnais);
- La Promotion de la Réunion au Salon de EFS Don du Sang à Aix-en-Provence;
- Un Partenariat autour de la fête de la Lavande avec des associations Réunionnaises (La Réunion invitée d'honneur).

Fête de la musique Place de la République : 8 000 personnes réunies - 75 755 €

Mise en œuvre et animation du nouveau site internet dédié au SAPP : [departement974paris.fr](http://departement974paris.fr)

## ACCOMPAGNER LES RÉUNIONNAIS EN MOBILITÉ EN MÉTROPOLE

### Rénover le règlement d'aide aux projets des associations réunionnaises en Métropole

Les associations réunionnaises de Métropole disposent d'un réseau institutionnel, professionnel et social de proximité précieux, qu'elles activent pour résoudre les difficultés et accompagner les nouveaux arrivants.

Le règlement d'aide départemental actuel qui régit le financement des associations réunionnaises de métropole date de 2005 et ne concerne que le public en mobilité dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle. L'objectif du Département est de rénover ce règlement d'aide et de l'élargir à d'autres domaines d'intervention en lien avec les grands axes de la mandature : L'année 2022 a été marquée par une phase de préparation et d'élaboration interne de ce projet de rénovation en lien avec les services pour aboutir en 2023 au vote et à la mise en œuvre concrète du nouveau dispositif.

Le réseau associatif actuel représente : 150 associations recensées à ce jour en Métropole

### OBJECTIFS

**200 Réunionnais**

à accompagner en métropole  
sur le pôle social et mobilité

**183 000 €**

pour les actions de communication et de promotion  
culturelle

**Un minimum de 60 %**

du budget global voté utilisé

### RÉSULTATS

**230 Réunionnais**

accompagnés en métropole  
sur le pôle social et mobilité

**150 000 €**

pour les actions de communication et de promotion  
culturelle

**Plus de 80 %**

du budget global voté utilisé par le SAPP

Le Service d'Accompagnement et de Proximité de Paris a également obtenu en 2022 l'accord de sa Direction s'agissant d'un renforcement de ses effectifs avec le recrutement d'un nouvel agent administratif sur le pôle social

# L'ÉPANOUISSSEMENT HUMAIN



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



### PRÉSENTATION DE LA DGA :

Promouvoir l'égalité des chances éducatives, le suivi de la jeunesse en difficulté, et le bien-être par la culture et le sport ainsi que des actions au titre de la coopération internationale et régionale.

### 3 DIRECTIONS ET 1 MISSION :

- Direction de la Culture et du Sport
- Direction de l'Éducation
- Direction de la Jeunesse
- Mission de la Coopération Internationale et Régionale

### LES PRINCIPALES MISSIONS :

Démocratiser la culture à travers les équipements et les manifestations culturelles et participer au développement du sport, de masse et de haut niveau ;

Permettre la réussite scolaire et étudiante à travers un véritable parcours de la réussite ;

Contribuer à la remobilisation des jeunes en termes de formation et d'insertion professionnelle ;

Activer une politique de coopération décentralisée dans les domaines de compétence de notre collectivité et appuyer les initiatives multilatérales (notamment de la COI).

### LES ACTIONS MENÉES EN 2022 :

- Dans le domaine de l'éducation on citera notamment : le déploiement des équipements en lien avec le schéma départemental numérique des collèges, la poursuite du schéma général de la restauration scolaire, la signature des premiers contrats de promotion estudiantine;
- Création de la Direction de la Jeunesse en Avril 2022 ;
- Concernant la Coopération Internationale et Régionale : la mobilité de 8 apprentis boulangers-pâtisseries aux Seychelles du 6 au 27 octobre 2022.

**56  
M€**

# LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU SPORT

## DÉMOCRATISER LA CULTURE

### Accompagner les acteurs culturels du territoire

L'année 2022 a confirmé la reprise de la vie culturelle. Le soutien du Département en matière de subventions en faveur des artistes et des associations au titre de leurs projets de création, de diffusion, de l'organisation de manifestations, de projets d'édition...s'est lui aussi réaffirmé et a touché 181 bénéficiaires pour un montant total de 1 488 692 M€.

Concernant l'axe « démocratie culturelle », si les actions et dispositifs traditionnels ont été reconduits, une action totalement innovante a été proposée dans le cadre du Plan pauvreté et de la journée des Droits de l'Enfant.

Les journées 100 % culturelles des familles (dont la programmation a été très diversifiée) ont eu lieu les 19 et 20 novembre. Elles ont touché des familles socialement défavorisées et les enfants des foyers de l'enfance dans toute l'île.

#### Journées 100 % culturelles des familles :

- 24 communes ciblées et touchées
- 56 structures impliquées
- 95 programmes proposés
- 3018 participants

## VALORISER LE PATRIMOINE

### Promouvoir l'identité créole

En marge du chantier du Musée de Villèle pour lequel ont été lancées en 2022 les opérations de fouilles archéologiques, la promotion de l'identité créole a notamment concerné la langue créole avec :

- la signature de la charte de la Collectivité bilingue créole réunionnais-français avec Lofis la lang kréol La Rényon ;
- la mise en ligne par la Bibliothèque départementale d'ouvrages en créole ;
- le lancement de la traduction en créole du portail esclavage à La Réunion ;
- et aussi le soutien aux auteurs de la langue créole et de l'oralité ...



## Communiquer

202 000 visiteurs ont franchi les portes des équipements culturels en 2022. Une augmentation de la fréquentation qui a entraîné une hausse de 120 % des recettes.

Ces chiffres sont aussi le résultat des 2 campagnes d'affichage réalisées à l'aéroport R. Garros. Comme la campagne d'affichage urbain dans toute l'île a contribué à l'exceptionnelle fréquentation (12 000 visiteurs) du Gran 20 Désanm au musée de Villèle.

Un nouveau site internet a été livré en 2022 : celui de l'Artothèque.

#### Une riche programmation culturelle...

6 expositions dont Titraïn lontan (archives départementales), Tynbô (40 peintres de La Réunion à l'Artothèque),

... des visiteurs plus nombreux

## PROMOUVOIR LE SPORT

### Amplifier le soutien au sport de masse

Il s'est agi de permettre aux clubs, foyer principal de la vie sportive de proximité, de reprendre rapidement leur fonctionnement et leurs activités.

### Consolider et augmenter le soutien au sport de haut niveau

Il était important, à l'approche de grands événements sportifs d'apporter une attention particulière à l'élite sportive de La Réunion et de lui offrir les meilleures chances d'exceller au plus haut niveau national et/ou international.

Le soutien départemental est également allé aux jeunes talents inscrits dans des parcours de préparation au haut niveau.

- 540 clubs sportifs, 59 ligues et comités, 14 structures de haut niveau financés
- 25 ligues et comités soutenus pour la préparation des Jeux des Iles à Madagascar
- 129 billets d'avion alloués aux sportifs pour se confronter à l'élite nationale
- 97 sportifs aidés au titre du déplacement aérien pour les championnats de France
- 66 sportifs bénéficiaires d'une bourse inscrits sur les listes de haut-niveau
- 202 athlètes récompensés par une aide à la performance sportive

#### OBJECTIFS

Visiteurs dans les équipements culturels en 2022

**180 000** visiteurs

Journées 100 % culturelles des familles

Organiser la 1<sup>ère</sup> édition

Chantiers archéologiques de Villèle

Lancer les opérations de fouilles

Nombre de clubs aidés

Augmenter le nombre de clubs aidés

#### RÉSULTATS

**202 000** (dont 40 000 scolaires) soit **+75 %** que 2021

**3018** participants

Opérations de fouilles lancées

**540** clubs financés en 2022 vs 505 en 2021



# LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

## FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS

### Développer le numérique au collège

Déploiement du schéma directeur des équipements numériques :

- des collèges connectés (fibrés) ;
- des équipements mobiles modernes renouvelés ;
- la réduction de la fracture numérique (cible jeunes en difficulté) ;
- le service après vente auprès des collèges (cellule TICE et ATNEM) ;
- un financement optimisé (FEDER REACT UE 90 %).

77 collèges sur 78 étaient fibrés au 31/12/2022 (Cilaos a été connecté en Mars 2023)

1 millier de vidéoprojecteurs ultra courte focale ont été livrés dans les collèges

550 nouvelles tablettes ont été distribuées dans les collèges non encore dotés

Ratio d'1 PC pour 4,5 collégiens

7 M€ engagés en 2022 sur un total plan numérique de 14 M€

### Accompagner le futur citoyen

En s'appuyant sur le Conseil Départemental des Jeunes (CDJ), sur les actions volontaristes du service des collèges et sur la cellule restau-sco nouvellement créée :

- mise en place de challenges citoyen autour du sport, de la culture et de l'environnement ;
- restauration d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire (Équipement pour le tri, bio compostage des déchets alimentaires, concours No gaspi) ;
- valorisation de la production locale dans les cantines.

Concours JOP 2024 : 24 collèges / 24 communes / 24 collégiens au JO de Paris en 2024. 25 collèges se sont inscrits représentant 15 communes

Les épreuves se dérouleront en 2023

48 000 € de dotation du Département

### Accompagner les jeunes vers l'insertion

En partenariat avec la Direction de la jeunesse :

- accompagner les étudiants en mobilité à travers le CDPE (contrat départemental de promotion étudiante);
- prévenir les addictions numériques et promouvoir l'égalité homme-femme;
- éclairer les collégiens sur leur orientation (forums reportés à 2023).

Un total d'étudiants boursiers en 2022 de 11 390 dont 3 133 hors de La Réunion, soit 25 % en mobilité

12 bourses doctorales aux sujets en lien avec les compétences du Département

85 chambres à la CIUP (Paris) réservées à des étudiants Réunionnais

Enquête sur le devenir des boursiers en mobilité (2017/2021)

Une enveloppe globale de plus de 18 M€ en faveur des étudiants réunionnais

## OBJECTIFS

Pourcentage de collèges fibrés

**75 %**

Part des produits locaux dans la  
restauration des collèges

**70 %\***

Nombre d'étudiants bénéficiaires de  
la bourse départementale

**11 000**

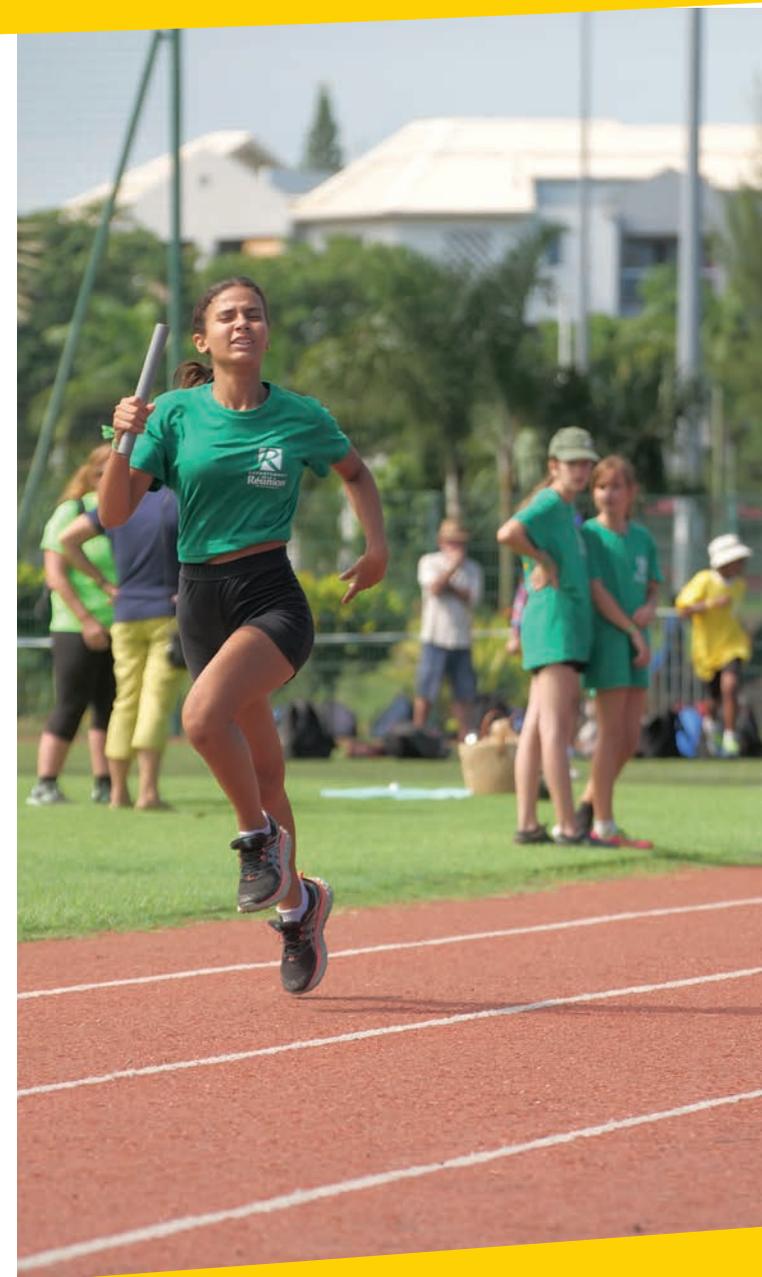
## RÉSULTATS

**99 %**

**61 %**

**11 390**

\*Objectif de 70 % à l'horizon 2025. Pas d'objectif annuel décliné.



# LA DIRECTION DE LA JEUNESSE

## FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS

### Accompagner le futur citoyen

Le Département soutient la prise d'initiative des jeunes favorisant leur responsabilisation et leur engagement citoyen.

### Faciliter l'accès des jeunes aux droits

Le Département a initié une réflexion sur la mise en place d'un portail jeune.

### Accompagner les jeunes vers l'insertion

Le Département propose un accompagnement adapté à la situation du jeune pour favoriser son autonomie et son insertion socio-professionnelle.

L'Académie des Dalons Hors les Murs, la CIPI (Cellule d'Insertion Par l'Innovation) a accompagné 158 jeunes en 2022. Ce soutien a permis l'insertion de 112 jeunes soit 71 % de sorties positives.

## OBJECTIFS

Insertion

**200 jeunes**  
en insertion

## RÉSULTATS

**99 %**

La Direction de la Jeunesse a en 2022 également accompagné 234 jeunes dans le cadre du NPJC (Nouveau Pack Jeune Citoyen) et 832 jeunes dans le cadre du FDAJ (Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes).

Elle a également apporté son soutien à 3 associations.





# LA MISSION COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE

## DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ DANS L'OCÉAN INDIEN

### Développer un espace de souveraineté alimentaire

#### Appuyer les initiatives multilatérales

Maintien d'une mission de Volontaire de Solidarité Internationale au sein du projet d'Observatoire des agricultures de l'océan Indien.

Appui à la relance agricole sur la côte Ouest de Madagascar.

### Soutenir les projets de développement dans les pays voisins

Lancement d'un projet eau/nutrition/agriculture familiale dans le Sud malgache

Poursuite de l'aide apportée à un programme de développement à Tuléar.

Programme triennal de développement à Beloha (région Androy à Madagascar) avec trois volets : accès à l'eau, soutien nutritionnel et agriculture familiale

### Accroître les échanges d'excellence et d'expertise sous le signe de la francophonie

#### Valoriser l'expertise réunionnaise à l'échelle régionale

Soutien au programme régional d'inclusion scolaire à Maurice.

#### Accompagner le renforcement des compétences chez nos voisins

3<sup>e</sup> session et clôture du programme de formation des élus comoriens.

Appui à l'entreprenariat féminin dans la zone océan Indien.

Appui à la décentralisation aux Comores : clôture de la formation des élus locaux (une centaine de participants) avec une session en novembre 2022 dans chacune des trois îles sur le thème de l'aménagement du territoire communal

### Rayonner dans la zone indianocéanique

#### Encourager les projets culturels

Lancement du Prix Indianocéanie Jeunesse avec la Commission de l'Océan Indien.

### Promouvoir les échanges sportifs dans l'océan Indien

Formation des cadres sportifs dans le domaine de l'athlétisme aux Comores.

Développement de la boxe éducative en Grande Comore.

### Favoriser la mobilité à l'international

#### Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes réunionnais

Appui à 2 projets de mobilité des apprentis dans le domaine agricole et de la boulangerie pâtisserie.

### Soutenir les contrats de volontariat

Cofinancement de missions de Volontaire de Solidarité Internationale à Madagascar, aux Comores, aux Seychelles, à Maurice, en Tanzanie et en Inde.

Action de formation de la ligue réunionnaise d'athlétisme auprès d'entraîneurs comoriens avec ouverture sur différentes disciplines (demi-fond, sprint, marche nordique, trail) et usage du chronométrage électrique



Partenariat avec la Seychelles Tourism Academy et la Chambre de Métiers pour l'accueil en formation dans des hôtels de luxe seychellois d'apprentis en boulangerie pâtisserie pendant trois semaines avec un cofinancement du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

## OBJECTIFS

### 5 projets

de renforcement des compétences par des échanges de savoir-faire

### 10 expérimentations

de stage dans la zone pour des apprentis

### 30 missions

de volontariat dans la zone

## RÉSULTATS

### 5 projets

menés en 2022

**8 apprentis** réunionnais aux Seychelles et **8 apprentis** (agriculture) malgaches à La Réunion

### 13 missions

cofinancées

La différence entre les objectifs et les résultats 2022 pour les volontariats s'explique par le report en 2023 du nouveau dispositif des missions de Volontariat de Service Civique à l'international





## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



De par ses missions dans les domaines des routes, de l'agriculture, de l'eau, des espaces naturels, du développement touristique et de l'aménagement, l'activité de la Direction Générale Adjointe du Pôle Développement répond à 3 grandes ambitions du plan de mandature, à savoir, accompagner La Réunion vers une agriculture durable visant la souveraineté alimentaire, faire de la ruralité un espace majeur de l'aménagement de notre territoire et préserver et valoriser nos ressources.

L'effort d'investissement a été porté en 2022 à un niveau conséquent de 80 M€. Les programmes d'investissement engagés pour moderniser et sécuriser le réseau routier (renforcement des chaussées, suppression des radiers, ...), développer les périmètres hydro-agricoles (370 ha mis en irrigation dans le Sud, études des projets MEREN et PRODEO) ou encore améliorer l'accueil des équipements et sites touristiques départementaux ont été poursuivis, en cohérence avec le programme pluriannuel des investissements adopté par la collectivité.

De nouvelles actions du plan AGRIPéi 2030 ont été mises en œuvre, avec la création du premier PAEN des Outre-mer sur la commune de Petite Ile, un soutien renforcé aux agriculteurs dans un contexte de hausse des prix des intrants, ou encore la création du label 100 % Réunion promouvant les produits locaux. A noter l'aide apportée par la collectivité aux agriculteurs sinistrés suite au passage du cyclone Batsirai en février, pour relancer leurs productions et réparer les chemins d'exploitations.

L'ambition de la collectivité en matière de protection des espaces naturels et de la biodiversité, s'est traduite au travers des travaux de lutte contre les espèces végétales envahissantes menés par l'ONF, la SPL EDDEN et les gestionnaires associatifs des Espaces Naturels Sensibles sur 800 ha de forêts. Le plan un million d'arbres endémiques et indigènes (notamment dans les quartiers avec l'opération Bwa de kartié) a connu une étape décisive avec la livraison de 3 pépinières départementales et la production de 80 000 nouveaux plans.

Le plan NEGAWATT est entré dans sa phase opérationnelle, avec le démarrage de la phase d'installation des centrales photovoltaïques sur le patrimoine bâti départemental dans le cadre des 61 conventions d'occupation passées avec les solaristes en 2020 (22 MWc de puissance installée sur 11 hectares de champ solaire à terme), la passation du marché de travaux pour la réalisation de la microcentrale hydroélectrique de la Rivière des galets ou encore la finalisation de l'expérimentation de la pompe sans électricité sur le site de Trois Roches à Saint-Paul.

À noter également, la création en 2022, de la direction de l'aménagement avec un périmètre d'activités principales portant sur la gestion immobilière des actifs départementaux, l'aménagement du foncier départemental et l'aide aux communes avec le pilotage du Pacte de Solidarité Territoriale. Cette nouvelle direction permettra de répondre de manière active à l'ambition de « contribuer à un aménagement harmonieux du territoire » et de « créer de la richesse dans les territoires ».

127  
M€

# LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'EAU

ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS  
UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT  
LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

## Poursuivre la mise en œuvre d'AGRIPéi 2030

Le Département a consacré en 2022 trois priorités :

- préserver le foncier agricole et reconquérir les terres en friche avec la création du premier PAEN des Outre-mer sur la commune de Petite Ile et la remise en culture de 332 ha de friches agricoles;
- augmenter la production, améliorer sa qualité avec l'accompagnement des éleveurs pour le renouvellement des bovins atteints de leucose (332 animaux renouvelés), le soutien des producteurs de fruits et légumes (171 producteurs) et d'ananas (36 producteurs), et la mise en place d'un dispositif permettant de limiter l'augmentation du coûts des intrants (1 414 agriculteurs bénéficiaires pour un montant de 1,4 M€);
- promouvoir les produits locaux et la transformation agroalimentaire, avec la création du label 100 % Réunion (35 producteurs et transformateurs labellisés), et le financement d'unités de transformation (4 projets soutenus pour un montant de 0,3 M€).

## Satisfaire les besoins en eau des exploitations

L'année 2022 a permis la mise en irrigation de 370 ha supplémentaires sur les communes de Saint Pierre et Petite Ile (secteurs de Montvert et Anse les Hauts), mais également la poursuite des études des projets MEREN et PRODEO consacrés respectivement à l'alimentation en eau des microrégions Nord et Est, ainsi qu'aux hauts de notre territoire.

### CYCLONE BATSIRAI

L'année 2022 a été marquée par le passage du cyclone BATSIRAI les 3 et 4 février. Ce phénomène a fortement affecté les exploitations agricoles avec des dégâts évalués à 47 M€. La Collectivité a accompagné de façon volontariste les agriculteurs sinistrés au travers d'un dispositif d'aide à la relance des productions (1 427 agriculteurs bénéficiaires - montant de 2,5 M€) et à la réparation des chemins d'exploitations (95 km réparés – montant de 2,37 M€)

## PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES



### Préserver la ressource en eau

L'année 2022 a notamment permis :

- de valider le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), en liaison avec le Comité de l'Eau et de la Biodiversité;
- de rendre opérationnel le nouveau programme d'aide de l'Office de l'eau Réunion pour la période 2022-2027, en y incluant un co-financement du Département, à hauteur d'une enveloppe de 5 M€, pour les opérations d'amélioration des rendements des réseaux et de récupération d'eau de pluie.

### Vers une agriculture durable saine et responsable

Le Département accorde une ambition particulière en faveur du développement des productions BIO, dans le cadre d'un plan d'actions spécifiques. Pour 2022, 210 producteurs ont bénéficié d'une prise en charge des frais de certification.

## Contribuer à la réduction des gaz à effet de serre

Dans le cadre de son plan NEGAWATT la collectivité accorde une importance particulière à la valorisation énergétique de son patrimoine hydraulique ainsi qu'à la maîtrise de la demande énergétique par le biais d'actions innovantes. L'action menée en 2022 a contribué à la finalisation d'une première phase d'expérimentation d'une pompe sans électricité ainsi qu'à la passation du marché de travaux pour la réalisation de la microcentrale de la Rivière des Galets.

### EXPÉRIMENTATION D'UNE POMPE SANS ÉLECTRICITÉ

Une nouvelle étape a été franchie en matière d'innovation hydraulique avec la mise en service au niveau des infrastructures départementales d'un matériel innovant permettant le pompage d'eau sans qu'aucune alimentation électrique ne soit nécessaire. Installé sur le site de Trois Roches à Saint-Paul, ce dispositif permettra dès 2023, le déploiement de l'irrigation sur près de 20 ha supplémentaires

#### OBJECTIFS

**300 ha**  
de friches agricoles  
remettre en culture

**370 ha**  
supplémentaires  
à irriguer

Atteindre **100 %**  
de programmation  
FEADER 2014-2022

#### RÉSULTATS

**332 ha**  
de friches agricoles  
remises en culture

**370 ha**  
irrigués  
supplémentaires

**95 %**  
de programmation  
FEADER 2014-2022  
atteint



# LA DIRECTION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

## FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

### Contribuer à un aménagement harmonieux du territoire

#### Désenclaver le territoire

Le réseau routier Départemental joue un rôle essentiel en irrigant l'ensemble des micros régions et en assurant la desserte des hauts. Il constitue l'armature nécessaire et incontournable et s'insère entre le réseau routier national qui ceinture toute l'île et les voies communales qui desservent finement l'ensemble du territoire.

Néanmoins le réseau routier départemental présente encore de nombreux radiers (130 radiers existants) qui enclavent une partie du territoire lors des épisodes pluvieux.

Le Département s'est ainsi engagé depuis le début de la mandature à en supprimer quasiment une dizaine chaque année, objectif qui a été atteint en 2022 avec 8 radiers supprimés et 2 chantiers lancés de suppression supplémentaires. Il s'agit des radiers suivants :

- RD3 « Affluent ravine Divon » Saint-Paul ;
- RD3 « Bras Maltère » Saint Benoit ;
- RD18 « Fond Merle » Les Avirons ;
- RD3 « Fait noir » Saint Louis ;

- RD3 « Affluent RG Ravine Grand Maniron » Saint Louis
- RD4 « Fontaine » Saint-Paul ;
- RD4 « Athanase » Saint-Paul ;
- RD4 « Morel » Saint-Paul.

En outre, le Département a poursuivi les études d'aménagements de nouveaux itinéraires concernant en particulier, l'aménagement de la rue du Général de Gaulle à St Louis, la déviation de l'Éperon, le prolongement de la RD 400 et le Ouaki.

**Présentation à la commune de Saint-Louis en août 2022 des 2 principaux projets : l'aménagement de la Rue Général de Gaulle au lieu dit 3 ravines et l'ouvrage de franchissement exceptionnel du Ouaki**

#### Améliorer les déplacements

Dans les missions de maintien en bon état des RD et de sécurisation du réseau le Conseil Départemental a établi un plan d'actions relatif :

- Au programme de renforcement de chaussée et d'amélioration des itinéraires existants.

Environ 10 % du linéaire du tapis d'usure des 720 km

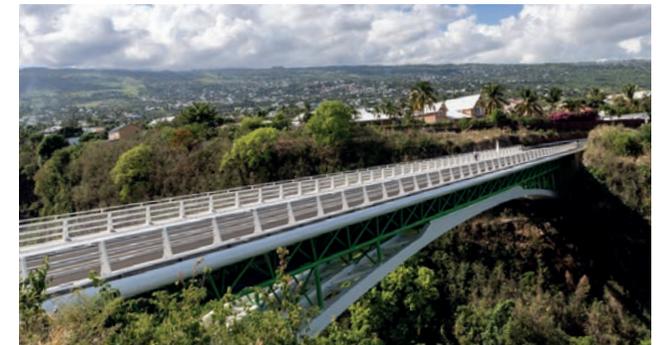
de routes départementales, sont refaits chaque année. En 2022, il a rénové 60 km de routes.

- Au programme de sécurisation des falaises.

Le Département gère un linéaire de 430 km de routes départementales situées en montagne. Sur ce linéaire, 60 km sont identifiés par le BRGM en zone forte d'exposition aux risques d'éboulis ou d'affaissements de chaussée.

En 2022 ont ainsi été lancés plusieurs chantiers importants de sécurisation des tronçons routiers les plus exposés tels que les rampes de la Montagne (RD41) et la RD 48 (route d'accès à Salazie).

**La totalité des rampes de la route de la Montagne (RD 41) quasiment sécurisée en 2022**



## PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

### Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le développement des modes doux des déplacements est un axe du Plan de Transition Écologique et Solidaire de la collectivité.

Cette ambition se matérialise par la création de nombreux trottoirs en zones agglomérées (5 km réalisés en 2022) et intègre dès que possible dans tous ses projets des aménagements ou des équipements pour favoriser l'usage du vélo.

La Direction des routes départementales a lancé en 2022, le développement d'une application destinée aux usagers pour leur permettre de faciliter leurs déplacements en les informant en temps réel des mesures d'exploitation existantes sur le réseau routier départemental.

Il s'agit de l'application « Infos routes » qui devrait être mise en place courant 2023.

Obtention en 2022 d'une aide de 70 000 € de l'ADEME pour la réalisation d'un plan stratégique de développement des voies vélo et mobilités actives sur les routes départementales



### OBJECTIFS

Suppression de  
**8 radiers**

Sécurisation des falaises  
**300 ml/an**

Réalisation de trottoirs  
le long des RD en  
agglomération

### RÉSULTATS

**8 radiers**  
supprimés en 2022

**1,33 km**  
réalisés en 2022

**5 km**  
réalisés

# LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET LA MISSION DÉVELOPPEMENT

## FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### Contribuer à un aménagement harmonieux du territoire

Tout au long de l'année 2022, ont été organisées des visites de terrain et des échanges sur sites pour permettre aux élus des Hauts d'aller à la rencontre des acteurs des territoires. L'objectif est de nourrir la stratégie du Département en faveur de la ruralité et des Hauts.

### Rééquilibrer le territoire en équipements structurants

Outre les actions menées directement pour l'aménagement et le développement équilibré des territoires (développement du réseau routier, aménagements hydrauliques, protection des espaces naturels, valorisation de ses actifs fonciers...), le Département, en tant que chef de file en matière de solidarité des territoires, a poursuivi en 2022 son soutien financier en faveur des communes, au travers du déploiement du PACTE DE SOLIDARITE TERRITORIALE (PST) de 2<sup>e</sup> génération (2021-2023) disposant d'une enveloppe de 100 M€ :

- Un volet investissement : 75 M€, dont 4,27 M€ payés en 2022.
- Un volet investissement structurant : 17 M€, en cours de définition par les communes.
- Un volet fonctionnement « social » : 15 M€, dont 1,47 M€ payés en 2022.

Le plan de mandature adopté par le Conseil départemental pour la période 2021-2028 porte la double ambition de « contribuer à un aménagement harmonieux du territoire » et « de créer la richesse dans les territoires ». Pour répondre à ces ambitions, il a été décidé de créer la direction de l'aménagement avec un périmètre d'activités principales suivant :

- gestion immobilière des actifs de la collectivité ;
- aménagement du foncier départemental ;
- élaboration de la stratégie prospective pour l'émergence de projets économiques.

## OUVERTURE DE LA BOUTIQUE DE PRODUCTEURS SUR LE DOMAINE ARCHAMBEAU

Le Département a réhabilité la villa du Domaine Archambeaud. La villa de l'ancien Maire du Sud est occupée par la première boutique de producteurs de l'île. Elle propose des produits agricoles de qualité. Les producteurs s'organisent pour vendre eux-mêmes leur production et transmettre leur passion aux visiteurs.

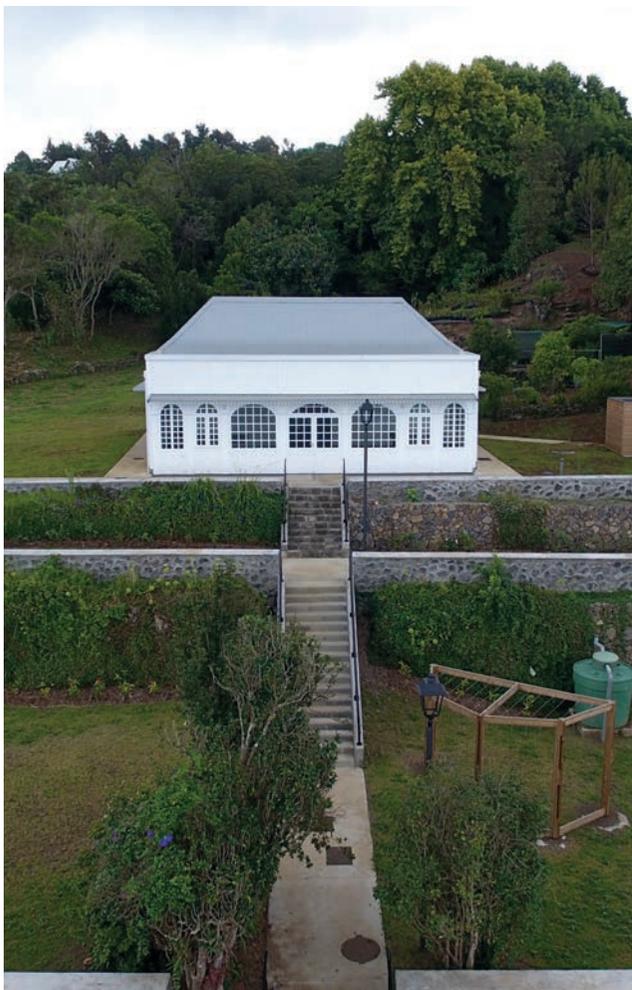
## Créer de la richesse dans les territoires

### Valoriser les actifs départementaux pour créer de l'activité

En tant que propriétaire du foncier de la Zone Arrière Portuaire (ZAP), la collectivité a affirmé en 2022 ses choix stratégiques visant à faire de cette zone un véritable outil économique-industriel permettant un saut numérique, une décarbonation du transport maritime, le développement des énergies renouvelables maritimes et l'économie circulaire.

Il s'agit de construire une zone économique-portuaire à l'horizon du 1/2 siècle, pour toute La Réunion (dépassant le périmètre du TCO), permettant un rééquilibrage à l'échelle de l'île (avec la création de plates-formes logistiques dans les microrégions) et créatrice de valeur ajoutée sur le territoire (CA et emplois).

Les projets économiques sur le patrimoine dormant de la collectivité se sont poursuivis en 2022 avec l'analyse des candidatures reçues pour la boutique de Paris, l'ouverture de la boutique de producteurs sur le Domaine Archambeaud ou encore les premiers travaux du futur hôtel (fouilles archéologiques) sur le Palais Rontaunay.



## OBJECTIFS

**25 M€**  
mobilisés par le PST 2

Développer l'outil  
**OPENSUB**

Disposer d'un scénario d'aménagement  
pour la ZAP

Soutenir **800 projets**  
économiques et d'aménagement

## RÉSULTATS

**5,7 M€**  
sollicités par les communes

Outil **OPENSUB**  
développé

Scénario d'aménagement de la ZAP  
arrêté et partagé par tous les acteurs

**800 projets**  
économiques et d'aménagement soutenus

# LA DIRECTION DU TOURISME ET DES ESPACES NATURELS

## FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

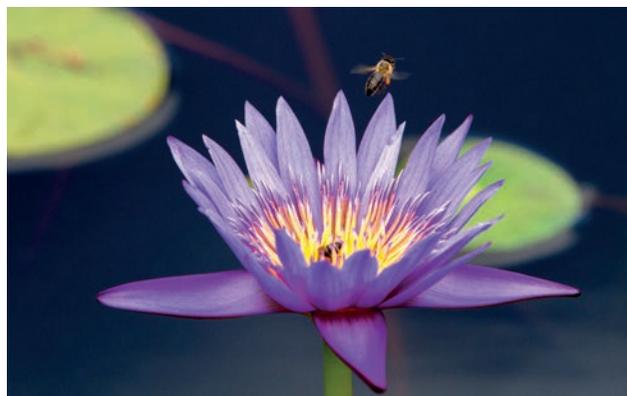
### Créer de la richesse sur les territoires

Conscient des potentiels économiques sur les territoires, le Département a poursuivi son soutien aux projets de développement d'activités en milieu rural. La SPL EDDEN a conduit une mission d'étude avec des exploitants de Charentes Maritimes pour améliorer la production de Sel de Saint Leu. Une analyse diagnostic de la filière Bois à la Réunion a été réalisée afin d'arrêter un plan d'action en 2023.

### Innover dans le tourisme

L'ambition d'un saut qualitatif en terme d'accueil touristique sur les sites naturels s'est affirmée en 2022 avec la fin des études techniques et réglementaires pour la requalification du Belvédère du Maïdo, la création du sentier accessible à tous de la Réserve de l'Étang Saint-Paul et de l'aménagement sur la coulée volcanique de 2007.

La procédure de consultation pour la délégation de service publique (DSP) pour l'exploitation des gîtes publics (dont le gîte du Volcan en cours de reconstruction) a été lancée.



Les établissements touristiques du Département ont retrouvé leur fréquentation d'avant crise sanitaire :

- **SANTÉ :**  
672 curistes à l'Établissement Thermal Irénée Accot
- **SOCIAL :**  
20 000 familles accueillies sur le Village de Corail
- **ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT :**  
48 500 visiteurs au Jardin Botanique de Mascarin

## PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

### Restaurer nos forêts et préserver notre biodiversité

En 2022, la collectivité a poursuivi ses actions de restauration et de **lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes**. Une action innovante incluant un fort volet d'insertion professionnelle sous forme d'Atelier Chantier d'Insertion a été expérimentée sur le Maïdo (sortie positive, optimisation des moyens financiers).

Le déploiement du **Plan 1 Million d'Arbres** s'est concrétisé au travers de la mise en route de la Banque de Semences, des 3 pépinières départementales (dont 2 gérées par la SPL EDDEN) et la passation des marchés de culture avec les pépiniéristes privés, assurant une production soutenue et maîtrisée des plans endémiques et indigènes.

Le projet de **Maison de la Biodiversité** aux Avirons pour la valorisation du patrimoine naturel et la sensibilisation du plus grand nombre a été initié avec l'élaboration du cahier des charges du programmiste.

Le Département a affirmé sa position au sein des gouvernances locales de la Biodiversité de La Réunion au sein de l'Agence Régionale de la Biodiversité et du GIP de l'Étang Saint-Paul

## OBJECTIFS

**800 ha**  
de forêts à restaurer

---

**100 000 plants** indigènes  
et endémiques à produire

---

Lancer une consultation pour une DSP  
d'exploitation des Gîtes Publics

## RÉSULTATS

**800 ha**  
de forêts restaurés

---

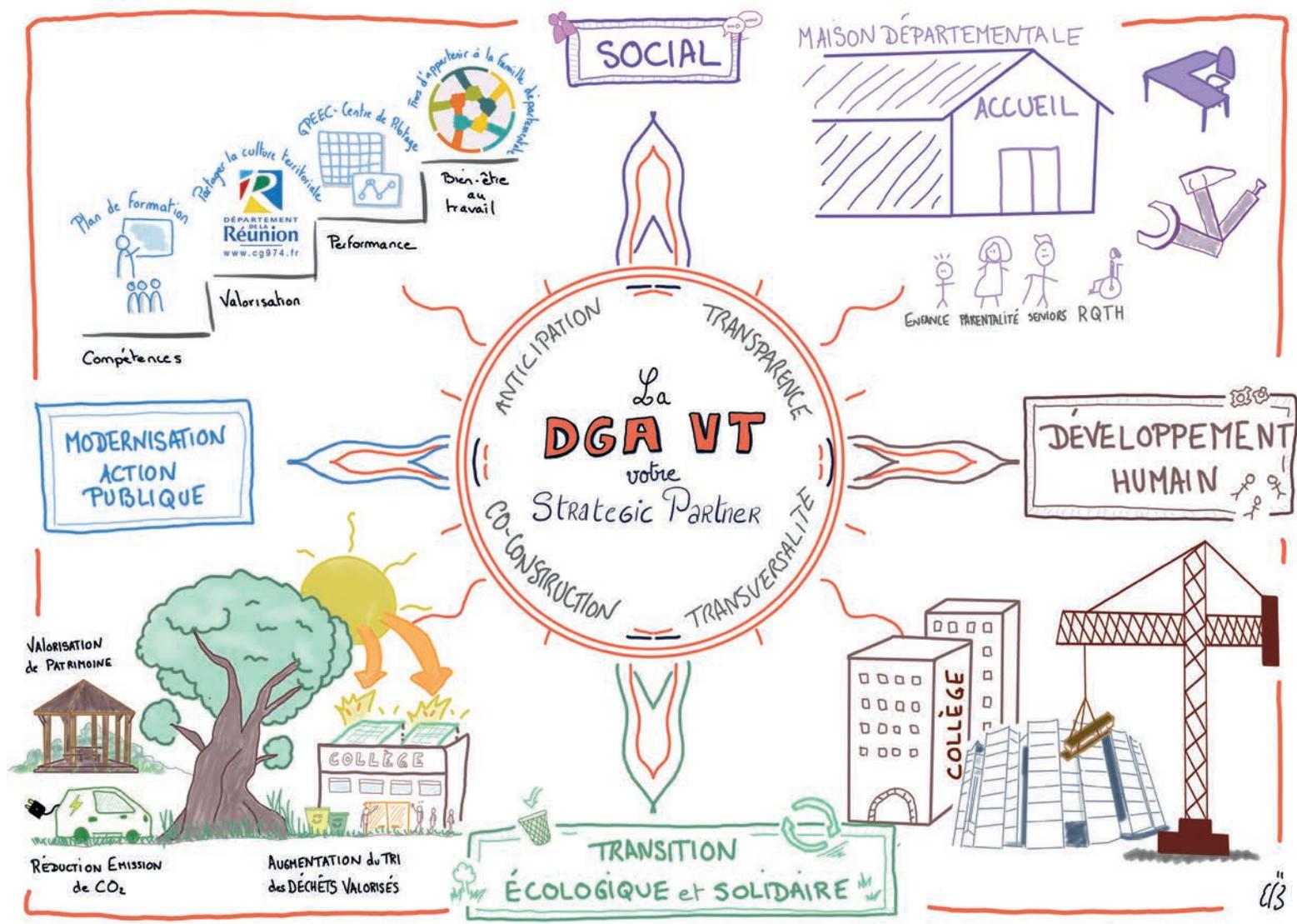
**80 000 plants** indigènes  
et endémiques produits

---

Consultation lancée :  
Négociations entamées



# LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les principales missions de la Direction Générale Adjointe Vie au Travail sont de mettre à disposition des services de la collectivité, des locaux, du personnel et des moyens généraux nécessaires au bien-être des agents et au bon fonctionnement des directions, dans un objectif de performance de l'action publique.

La qualité de vie au travail désigne et rassemble donc les actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les salariés et la performance institutionnelle.

La DGA VT assure ainsi un rôle de « Strategic Partner » au service des directions opérationnelles pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs. Ce rôle s'est illustré en 2022 par diverses actions qui impactent directement la qualité de vie au travail des agents : plan ACT, dématérialisation des titres restaurant, contractualisation avec les TAS, révision du protocole temps de travail, déploiement de la Hotline « mes demandes RH » et des carnets de bord électronique, lancement de la GPEEC, ....

La DGA mène également des actions à destination des usagers, comme l'amélioration des conditions d'accueil des personnes vulnérables. En 2022, 3 nouvelles Maisons Départementales ainsi que 3 unités d'accueil des enfants de l'ASE ont été livrées, et le département a consacré plus de 27 M€ pour la rénovation de l'ensemble des collèges et du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de St-François.

Enfin, dans le cadre de plans ambitieux, la DGA VT contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- Plan « Négawatt » (sobriété, efficacité énergétique et énergie renouvelable) → le projet PALETUVIER a été lancé l'année dernière et 7 collèges ont été équipés de fermes solaires ;
- Plan de Transition Ecologique et Solidaire, et plan de Gestion des déchets → « Verdissement » de 39 % de notre flotte de véhicules, sensibilisation de 100 % des agents du Palais de la Source au tri des déchets et valorisation de plus d'une tonne de papier et de bouteilles en plastique.

317  
M€

# LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

## SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

### Simplifier les processus et les procédures

#### Mettre en place des outils modernes de recrutement

La modernisation du processus de recrutement doit s'appuyer sur les innovations en matière de recrutement, avec l'apparition d'outils numériques performants. Il convient de simplifier, d'automatiser et de sécuriser ce processus en tenant compte notamment des dispositions prévues dans la loi de Transformation de la Fonction Publique.

La première étape de ce projet est la dématérialisation des dépôts de candidatures sur le site internet du département, avec la mise en place d'un formulaire permettant :

- au candidat d'avoir une seule porte d'entrée pour postuler et de recevoir immédiatement un accusé de réception ;
- à la DRH d'avoir la meilleure vision possible de la situation du candidat ainsi qu'un traitement automatisé des données du formulaires et des pièces transmises.

Cette 1<sup>e</sup> phase est opérationnelle depuis octobre 2022.

### Mettre en place une démarche qualité

En 2022, le projet de modernisation de l'accueil de la DRH a été lancé avec la collaboration de la DAPI avec pour objectif :

- d'améliorer le service d'accueil des agents par la DRH ;
- d'améliorer la qualité de vie au travail des agents de la DRH ;
- de réorganiser la stratégie de réponse de l'accueil de la DRH aux demandes des agents ;
- de redéfinir le processus de transformations/montée en puissance de l'accueil de la DRH.

La modernisation des outils de recrutement a démarré en mai 2022 avec le dépôt des candidatures en ligne pour les contrats PEC. En 2022 :

252 d'offres diffusées

1976 candidatures reçues

Modernisation de l'accueil :

Lancement 2022 : 6 ateliers pour établir le diagnostic

## AUTRES PROJETS MENÉS

### Moderniser et structurer le fonctionnement des services pour les rendre plus performants

#### Mettre en place une Hotline RH à destination des agents

La digitalisation des processus a pour objectif de moderniser les dispositifs RH. Afin d'optimiser le fonctionnement de la DRH et de renforcer la proximité avec les agents, l'outil « mes demandes RH » a été déployé depuis le mois de septembre 2022.

Cet nouvel outil répond à plusieurs volontés :

- transparence sur le niveau de traitement des demandes ;
- meilleure prise en charge ;
- traçabilité ;
- innovation.

« Mes demandes RH » :

- 8 mois d'exploitation (sept 2022 à avril 2023)
- 769 tickets ouverts
- 77 % de demandes clôturées
- Délai de traitement : 3,8 jours
- 13 % en cours de traitement

## Mettre en place une GPEEC par direction pour garantir un service public plus efficient

En 2022, le Département a lancé une consultation relative à la mise en œuvre d'une démarche GPEEC au sein du Département, visant à optimiser l'organisation et les moyens, à anticiper la gestion des ressources et à faciliter le pilotage de la masse salariale, en adéquation avec les objectifs stratégiques de la collectivité (PAM) et ce, dans un contexte budgétaire contraint.

### L'objectif pour la collectivité est de :

- disposer d'outils et d'indicateurs permettant de réaliser le diagnostic RH de la collectivité ;
- prévoir les évolutions du travail et les compétences nécessaires ;
- anticiper les besoins en termes d'emplois, d'effectifs et de compétences à moyen et long termes ;
- acquérir une meilleure visibilité sur les métiers dits sensibles ;
- maîtriser les évolutions de l'effectif et permettre une gestion active de la mobilité et des carrières ;
- optimiser les dispositifs de formation.

### L'objectif pour l'agent est de :

- améliorer sa visibilité sur un métier et les compétences attendues ;
- bénéficier d'un accompagnement de son parcours professionnel ;
- capitaliser et valoriser ses compétences, développer ses perspectives d'évolution de carrière.

### Livrables attendus :

- référentiel métiers et compétences
- cartographie des métiers et compétences
- nouveaux modes de gestion
- plan d'actions priorités



### OBJECTIFS

### RÉSULTATS

Harmonisation du temps de travail Règlement atypique	100 %
Mettre en place une hotline RH à destination des agents	100 %
Mettre en place une GPEEC par direction pour garantir un service public plus efficient	15 %

GPEEC : 2022 - notification du marché  
Chantier majeur 2023

# LA DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX

## RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

### Offrir un accueil de qualité

La modernisation de l'accueil des Maisons Départementales est un projet collectif faisant intervenir plusieurs directions.

Les Moyens Généraux ont collaboré à la création d'une identité visuelle pour ce projet.

En outre, la DMG a contractualisé avec les TAS afin d'améliorer les conditions de travail qui ne se limitent pas qu'à l'accueil. Elle s'est engagée à renforcer son partenariat avec les territoires, en portant une attention particulière sur le renouvellement et le réaménagement de 13 % de leur mobilier. La DMG a dépassé son objectif puisqu'elle a renouvelé 521 mobiliers pour 452 attendus en 2022.

Cette contractualisation a également porté sur l'amélioration de la disponibilité des véhicules, notamment grâce à l'expérimentation du carnet de bord électronique.

L'objectif de ces diverses actions est de rendre l'environnement de travail plus agréable pour favoriser le sentiment de bien-être des agents et donc la performance de l'action publique.

Un mobilier à l'accueil plus moderne et confortable destiné au public et aux agents œuvrant dans les Maisons Départementales (assises et banques d'accueil)

## PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

### Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

L'ensemble de l'administration doit transformer ses pratiques et intégrer les préoccupations environnementales à son fonctionnement courant. Aussi, le Département a mis en avant plusieurs priorités. La DMG intervient à plus d'un titre :

- au niveau de **la réduction des déchets (plan de Gestion des déchets)** → En 2022, 100 % des agents du site de la Source ont été sensibilisés au tri, ce qui a permis valoriser plus d'une tonne de papier et de bouteilles en plastique ;
- au niveau du **« Verdissement » de la flotte automobile et autres appareils à énergie fossile** → La DMG est allée au-delà de l'objectif fixé de 30 % pour 2022 puisque notre flotte contient désormais 39 % de véhicules produisant de faibles niveaux d'émission de

gaz à effet de serre ;

- dans **la prise en compte du développement durable dans ses politiques d'achat** → Le cahier des charges des marchés relevant de la DMG (112) intègre un critère environnemental pondéré entre 5 et 10 %. Une attention particulière est portée au recyclage, à la réforme et à d'autres facteurs répondant aux caractéristiques de l'économie circulaire, et à l'utilisation et à l'adoption de pratiques éco-responsable.

« Verdissement » de la flotte automobile et autres appareils à énergie fossile

Plus de véhicules propres ⇒ répond également aux obligations de la loi LOM

Acquisition de souffleurs et de tondeuses électriques

Les carnets de bord électronique ⇒ permettent une optimisation des trajets

## AUTRE PROJET MENÉ

### Amélioration du « service client » et de la qualité de vie au travail

La DMG, en sa qualité de direction opérationnelle et support, a pour mission d'assurer les besoins logistiques de l'ensemble des agents de la collectivité. Elle intervient sur différents domaines qui impactent directement la qualité de vie au travail des agents.

De ce constat est née la volonté de la direction de participer à l'amélioration de la qualité de vie au travail.

#### Les chiffres clés 2022 :

- 525 demandes de mobilier et 5800 en fournitures
- 500 interventions de déménagement
- 2829 Prêts de véhicules
- 35 000 m2 en entretien des locaux
- 452 fiches missions de sécurité

Nouveau marché d'entretien des locaux : divisé en 4 lots pour répondre aux besoins des Territoires d'Actions Sociales de l'Ouest, de l'Est, du Sud et de la zone Nord.

### OBJECTIFS

Sensibilisation des agents  
du site SOURCE au tri

Verdissement de la flotte :  
**30 %** de renouvellement  
de la flotte en véhicule à faible émission

Renouvellement de **13 %** du mobilier dans les TAS  
(soit 452 à renouveler)

### RÉSULTATS

**100 kg**  
de bouteilles plastiques récoltés  
**1 000 kg**  
de papier valorisés

Taux de renouvellement de **39 %**  
Acquisition de **28 véhicules** à faible émission et  
de **14 vélos et cyclomoteurs**

**15 %** du mobilier renouvelé  
dans les TAS (soit 521 renouvelés)

# LA DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DU PATRIMOINE

## RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

### Renforcer l'accès aux droits

Le Conseil départemental a souhaité offrir à la population des conditions d'accueil harmonisées, équitables et respectueuses :

- amélioration des accueils des Maisons départementales
- livraison de 3 nouvelles Maisons Départementales : Petite-Ile, Panon à Ste-Marie, Étang-Salé

### Promouvoir l'insertion des bénéficiaires du RSA

- accompagnement de 30 personnes en CUI
- 197 080 heures d'insertion dans les marchés publics de travaux

## ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

### Sécuriser les parcours de prise en charge des enfants

Le Conseil départemental se doit de mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'accueil et à l'hébergement des enfants confiés à l'ASE → livraison de 3 unités d'accueil des enfants de l'ASE : Villa Œillet (St-pierre), Villa La Pointe (Tampon) et Villa Jacques Cartier (Le port)

Livraison de la Maison Départementale témoin à Petite-Île.

5 M€ d'investissement dans les bâtiments sociaux.

18 places d'accueil supplémentaires pour l'hébergement des enfants confiés à l'ASE en 2022.

## PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

### Améliorer le parcours des usagers

Le Conseil départemental améliore les conditions d'accueil des personnes vulnérables :

- rénovation du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de St-François
- étude Case Mémé de Bras-Panon
- réalisation d'un container aménagé

## FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS

### Accompagner le futur citoyen

Les conditions de travail de nos collégiens sont une préoccupation quotidienne de notre collectivité.

- 3 collèges ont bénéficié d'actions de réhabilitation conséquentes : Jules Solesse, Célimène Gaudieux, Albert Lougnon (St-Paul) ;
- 10 collèges ont bénéficié d'un embellissement ;
- Référentiel SEGPA en cours d'élaboration.

Mobilisation conjointe et collective inter-direction pilotée par la DBP au sein du FAM de St-François.

Réalisation du container témoin pour un habitat transitoire le temps des travaux chez les personnes vulnérables.

- 27 M€ dépensés pour l'ensemble des 78 collèges publics.
- 60 000 € d'embellissement de Collèges.

## FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

### Contribuer à un aménagement harmonieux du territoire

- amélioration des casernes incendie et de secours pour 2,7 M€
- Livraison de 2 Kiosques à vocation économique : Bras-Panon et St-Paul

### Innover dans le tourisme

L'offre d'hébergement de montagne dans les gîtes publics doit faire un saut qualitatif inédit :

- reconstruction du Gîte du Volcan et réhabilitation du Gîte de Bélouve : travaux en cours
- reconstruction du Gîte du Piton des Neiges : lancement des études

## PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

### Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le Conseil départemental souhaite devenir une collectivité à électricité positive dès 2023, par la mise en œuvre du Plan Négawatt (sobriété, efficacité énergétique et énergie renouvelable) :

- lancement du projet PALETUVIER : rénovation énergétique de nos bâtiments publics ;
- 7 fermes solaires livrées dans les collèges ;
- intégration de brises soleil sur certains bâtiments.

• 740 kW raccordés au réseau en 2022, portant la puissance totale à 5,9 MW, soit une production totale de 7,5 GWh par an, représentant 37,5 % de la consommation d'énergie annuelle du patrimoine bâti départemental.

• Installation d'un abri solaire d'une capacité de 5 vélos électriques à la DRD

### OBJECTIFS

Ouverture du gîte du Volcan

Production en énergie électrique photovoltaïque de 50 % de la consommation des bâtiments départementaux

### RÉSULTATS

Travaux en cours

Production en énergie électrique photovoltaïque de 38 % de la consommation des bâtiments départementaux

En 2022, la DBP a livré 3 MD, 3 unités ASE, a renoué 1 FAM et réhabilité 3 collèges.

# LES RESSOURCES



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Pôle Ressources du Conseil Départemental de La Réunion est constitué des Directions suivantes : Direction des Finances, Direction de la Commande Publique, Direction de l'E-administration et de la Modernisation des services.

Dans le cadre du plan de mandature de la collectivité, les actions des Directions du pôle Ressources ont été orientées vers les objectifs suivants :

- **la maîtrise et la gestion prévisionnelle des ressources du Département**, dans un environnement territorial et national marqué par le contexte de crise économique et sociale, notamment lié à la forte inflation persistante ;
- **la proximité et la qualité du service rendu aux usagers du service public départemental ;**
- **le renforcement des compétences et la modernisation des outils de l'administration départementale**, de manière à maintenir sa capacité d'adaptation et d'innovation ;
- **la sécurisation et la transparence des procédures de gestion**, dans une démarche de maîtrise des risques ;
- **l'amélioration de la qualité de vie au travail** pour l'ensemble des agents à travers l'affectation de ressources en cohérence avec les missions et les métiers exercés ;
- **le développement durable du territoire** grâce une gestion raisonnée des ressources disponibles.

Ces principes d'action ont permis en 2022 d'atteindre les résultats suivants :

- la **consolidation de la situation financière de la collectivité** à travers le maintien de ratios financiers performants ;
- la **redynamisation de la commande publique départementale** et notamment de son volet durable via l'achat socialement et environnementalement responsable ;
- **l'amélioration de notre délai de paiement en soutien aux acteurs économiques du territoire**, et notamment les petites et moyennes entreprises ;
- **l'accélération de la digitalisation et dématérialisation de l'administration départementale** à travers le déploiement de chantiers phare tels que la télégestion et télétransmission de l'aide à domicile, la mise en œuvre du parapheur électronique et le lancement de portails usagers ;
- **la poursuite des chantiers d'intelligence et de transparence institutionnelle** dont en premier lieu celui de la **certification des comptes du Département**.

42  
M€

# LA DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

## DÉVELOPPER L'ACHAT DURABLE ET RESPONSABLE AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

### Une commande publique qui participe au développement économique local

Le Conseil départemental, engagé dans le SBA, (stratégie du bon achat) et au sein du HCCP (Haut Conseil de la Commande publique), met en œuvre de multiples dispositifs dans ses marchés pour faciliter l'accès à la commande publique des entreprises. La commande publique départementale profite pleinement aux entreprises locales et participe au développement économique de la Réunion.

- L'allotissement est généralisé et adapté au contexte économique. Il est associé à une clause de limitation du nombre de lots attribué à une même entreprise. Ces dispositions permettent l'ouverture de la Commande publique du Département au plus grand nombre;
- La réponse aux consultations est simplifiée au maximum (cadres de réponse simplifiés);
- Des mesures financières, avances minimales de 30 % sans garantie, délai de paiement optimisé, permettent d'accompagner la trésorerie des entreprises;
- L'élimination systématique des offres anormalement basses consolide la structure économique locale.

Les rencontres annuelles avec les entreprises permettent aux entreprises de s'organiser en amont du lancement des consultations. Elles ont eu lieu en fin d'année 2022 dans chacun des 4 arrondissements et ont reçu un accueil très positifs des participants.

La signature de la charte Relations fournisseurs achats responsables inscrit la collectivité dans une démarche de labellisation de ses relations avec ses fournisseurs.

Le Conseil départemental a été lauréat en 2022 du trophée de la commande publique socialement responsable décerné par le Haut Conseil de la Commande Publique. Le Département a fait le choix de soutenir les structures qui accompagnent les personnes éloignées de l'emploi ou les travailleurs porteurs de handicap en leur réservant 2 des 8 lots composant l'opération 1 million d'arbres.

### Une commande publique qui permet l'insertion des publics en difficulté

Le Département poursuit son effort en s'inscrivant dans une démarche d'augmentation continue du nombre d'heures d'insertion dans ses marchés.

Sur l'année 2022, le nombre d'heures d'insertion inscrit dans les marchés de la collectivité a augmenté par rapport à l'année précédente.

Le taux d'effort demandé aux entreprises attributaires s'élève à 7 % de la main d'œuvre prévue sur le marché.

L'année 2022 a également vu l'émergence d'un critère d'insertion dans les marchés visant à valoriser lors de l'attribution des marchés, l'effort des entreprises qui proposent des heures en insertion pour l'exécution du marché au-delà du nombre d'heure déjà imposé dans le contrat.

Cette démarche permet également d'identifier de nouveaux marchés qui pourront par la suite intégrer plus aisément la clause d'insertion.

## Une commande publique qui promeut la protection de l'environnement

Le Conseil départemental, inscrit sa commande publique dans la recherche de performance environnementale par la mise en place systématique d'un critère pour le jugement des offres qui vise à valoriser les actions mises en œuvre par les candidats aux marchés dans ce domaine.

Cette mesure est une avancée majeure visant à identifier en lien avec le monde économique, pour tous les achats de la collectivité, les faisabilités environnementales les plus importantes dans le domaine d'achat objet du marché. Cette connaissance pourra par la suite être capitalisée dans les cahiers des charges des marchés de même nature qui seront lancés.

La généralisation du critère environnemental dans l'attribution des marchés promeut une démarche vertueuse de l'entreprise dans l'exécution de ses contrats avec le Département.

## 159,4 MILLIONS D'EUROS EN 2022

### OBJECTIFS

**90 %**

Commande publique locale

**25 jours**

de délai de paiement

**40 000 heures**

d'insertion

**60 %**

de marchés avec un critère environnemental

### RÉSULTATS

**90,1 %**

Commande publique locale

**22,2 jours**

de délai de paiement

**58 962 heures**

d'insertion

**93,5 %**

de marchés avec un critère environnemental

Des résultats au-delà des objectifs annoncés qui fait montre du dynamisme de la commande publique départementale.

# LA DIRECTION DE L'E-ADMINISTRATION ET MODERNISATION DES SERVICES

## RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

### Répondre à l'urgence sociale

La DEMS a mis en œuvre le numéro d'urgence funéraire en association avec la Région pour le rapatriement des Réunionnais.

La DEMS a également lancé une expérimentation du nomadisme des travailleurs sociaux pour les rendre plus accessibles en collaboration avec le pôle ATI et la DHAB.

### Renforcer l'accès au droit

La DEMS a collaboré avec la DAEE pour mettre en œuvre un portail digitalisé et orienté vers les agriculteurs pour faciliter leurs démarches avec le Département.

La DEMS a mis en œuvre le Portail SOLIS pour l'accueil dans les Territoires en lien avec le pôle ATI.

La DEMS a élaboré un outil de suivi des politiques sociales par tableau de bord qui permet un meilleur pilotage de l'action sociale territorialisée au quotidien.

Dans le cadre du plan de transformation numérique de la collectivité, le renforcement de la proximité avec nos publics via les outils numériques est un levier formidable pour plus de solidarité et d'efficacité

## PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

### Accompagner le maintien à domicile

Le projet Télégestion a été initié et avancé en 2022 par la DEMS en collaboration forte avec la direction de l'Autonomie et le pôle solidarité.

## SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

### Simplifier les processus et les procédures

La DEMS a déployé 1000 double écrans en coordination avec le nouveau processus de gestion dématérialisée des flux mis en place par DEMS, en lien avec les territoires et les équipes sociales de terrain.

### Communiquer en toute transparence

La DEMS a étroitement collaboré avec la DF pour améliorer les processus et le niveau nécessaire à une certification des comptes.

### Innover dans les solutions

La DEMS a porté le télétravail dans toutes ses composantes matérielles, techniques et accompagnement humain à la prise en main, avec l'appui des chargés de mission du Pôle Ressource pour une bonne coordination.

La DEMS a équipé 18 sites en solutions de Visioconférence fixes et disponibles pour tous. Elle a animé un nouveau réseau de référents visio et les a équipé de matériel nomade pour une agilité optimale.

### Évaluer

La DEMS a mis en place des enquêtes de satisfaction sur un outil interne et l'a mis en œuvre pour évaluer notamment l'expérimentation du Télétravail.

L'action de la DEMS s'inscrit dans l'ambition n° 10 du Plan de mandature 2021-2028 :

« Transformer l'action publique départementale par la simplification des processus et des procédures, et pour une action publique plus efficace dans la réponse aux besoins des réunionnais et plus transparente dans ses résultats. »



## FAVORISER LES OUTILS DE COMMUNICATION

### Sécuriser le système d'information

La DEMS a présenté la Charte des Usages Numériques à l'assemblée délibérante qui a validé sa mise en œuvre et doté la collectivité d'un outil permettant une meilleure gestion globale du Système d'Information et une meilleure gestion de la sécurité.

La DEMS a terminé la mise en œuvre d'une seconde salle serveur permettant une meilleure résilience du système.

La DEMS a mis en place un outil de supervision (Centreon) qui permet une grande réactivité aux pannes du système d'information et un suivi des anomalies précis.

La DEMS a mis à jour le logiciel ASTRE dans une version majeure qui inclut la correction des failles de sécurité découvertes en 2019.

### Moderniser le système

La DEMS a continué le déploiement du Parapheur électronique sur les directions identifiées.

La DEMS a poursuivi la migration de notre messagerie Lotus obsolète vers le nouvel outil Zimbra.

La DEMS a mis en œuvre la transition de nos communications vers la fibre optique, permettant un meilleur accès à l'internet aussi bien dans l'ensemble des collèges que pour tous les sites du Département.

La DEMS s'attache à proposer aux services et aux usagers des outils de connectivité performants, conviviaux et sécurisés, adaptés aux enjeux du service public départemental de demain

### OBJECTIFS

98 %

Taux disponibilité serveurs et réseaux

80 %

Taux de recyclage appareils obsolètes

40 %

Utilisation parapheur électronique

### RÉSULTATS

99 %

Taux disponibilité serveurs et réseaux

95 %

Taux de recyclage appareils obsolètes

40 %

Utilisation parapheur électronique

# LA DIRECTION DES FINANCES

## OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET CONTRÔLER L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

### Continuer de répondre aux enjeux de l'action départementale dans un contexte contraint

L'année 2022 est marquée par une progression des dépenses de fonctionnement de **+7,2 %**.

Le **financement des Allocations Individuelles de Solidarité** (+7,5 % sur l'Allocation personnalisée d'autonomie et +11,3 % sur la Prestation de compensation du handicap) participe à cette évolution, de même que l'inflation et les décisions nationales impactant les dépenses de la collectivité. (revalorisation du point d'indice, primes dans le secteur médico-social...)

Dans ce contexte d'incertitude, il est à noter la décision du Conseil Départemental de mettre en réserve 11 M€ de recettes DMTO, conformément aux dispositions réglementaires issues du décret du 15 juillet 2022.

Malgré un marché financier amorçant une forte hausse de ses taux, les frais financiers s'avèrent toutefois encore optimisés en 2022 (-2,7 % par rapport à 2021), grâce à une gestion active et efficace de l'encours, ainsi qu'à la captation, aux meilleures conditions, d'emprunts nouveaux pour un montant limité à 40 M€ (comme en 2021).

L'évolution des **recettes de fonctionnement en 2022** s'avère pour sa part atone (**+0,5 %**).

L'effort en **investissement** est quant à lui pleinement maintenu en 2022 avec la réalisation de **186 M€** de dépenses (hors remboursement du capital de la dette).

Un équilibre de fonctionnement contraint par des dépenses dynamiques et des recettes peu évolutives

Un effort maintenu en investissement

### Sauvegarder des ratios financiers équilibrés

L'épargne brute s'élève en 2022 à **un taux de 11,5 %**, soit un ratio qui reste performant par rapport aux standards de l'analyse financière.

**L'encours de la dette** à fin 2022 progresse très faiblement pour atteindre **319 M€** (315 M€ en 2021).

De ce fait, le ratio de la **dette par habitant de 369 € à fin 2022**, reste proche de celui de 2021 (364 €) et sensiblement inférieur à la moyenne des départements de la strate (446 € en 2020).

La **capacité de désendettement** de la collectivité (encours de dette/épargne brute) **atteint 2,5 années (1,8 à fin 2021)** bien en deçà d'une zone de risques.

Un recours à la dette maîtrisé

Une épargne dans la moyenne des départements comparables

Une capacité de désendettement performante

### Une certification des comptes porteuse d'avancées

Les travaux entrepris dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes ont été amplifiés, ce qui permet à la collectivité de se rapprocher un peu plus des exigences nécessaires à une certification de ses comptes.

D'importants efforts budgétaires et comptables ont été mis en œuvre en 2022 pour se conformer aux normes comptables, à travers notamment la passation d'écritures prudentielles (provisions pour contentieux, CET, dépréciations de créances...) à hauteur de 12,5 M€.

De même, des avancées significatives sont à retenir sur l'organisation de la maîtrise des risques, y compris s'agissant de ceux relatifs au système d'information financier (sécurité des systèmes d'information).

Ces chantiers reposent sur l'implication générale et transversale de l'ensemble des services, dans le cadre du plan de mandature.

De nombreux travaux de modernisation en cours sur le contrôle interne, la tenue de l'actif et la fiabilisation du système d'information financier



## 🎯 OBJECTIFS

**< 25 jours**

Délai global de paiement

**> 10 %**

Taux d'épargne brute

**< 4 ans**

Capacité de désendettement

**11 réserves à lever**

Certification des comptes

## ✅ RÉSULTATS

**22,24 jours**

Délai global de paiement

**11,5 %**

Taux d'épargne brute

**2,5 ans**

Capacité de désendettement

**8 réserves levées**

Certification des comptes

Certification des comptes : 8 réserves levées en 2022 dans le cadre de la feuille de route Certification







# **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022**

## **Département de La Réunion**

La rédaction a été assurée par l'ensemble des services du Département sous la coordination de la Direction de l'Appui à la Performance et à l'Innovation.

Réalisation graphique : Antoine Clain - Salomé Bègue (Direction de la Communication)

Photos : Bruno Bamba, Alexandre Rivière (Direction de la Communication)